



**EUROPACORP**

---

**RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL**  
**Au 30 septembre 2013**

## **A - RAPPORT D'ACTIVITÉ DU PREMIER SEMESTRE 2013/2014**

### **1. Résultats du Groupe EuropaCorp**

Les comptes consolidés condensés du premier semestre de l'exercice 2013/2014 établis selon les normes IFRS font ressortir un chiffre d'affaires consolidé de 67 millions d'euros, contre 82,1 millions d'euros au titre du premier semestre de l'exercice précédent, soit une diminution de 18%.

D'une façon générale, le Groupe rappelle que ses revenus sont liés au planning de sortie de ses films sous différents modes d'exploitation, dont le calendrier peut induire des variations significatives du chiffre d'affaires par canal d'un semestre à l'autre. Le chiffre d'affaires et les résultats réalisés au titre d'un semestre ne préjugent donc pas du chiffre d'affaires et des résultats annuels.

Le chiffre d'affaires du premier semestre a été marqué par le poids toujours significatif de l'activité Ventes Internationales avec notamment la reconnaissance en chiffre d'affaires de la poursuite des livraisons internationales du film *Malavita* ainsi que des royautés perçues sur les films de la franchise *Taken*.

La marge opérationnelle consolidée s'établit à 21,2 millions d'euros, soit 32% du chiffre d'affaires sur ce semestre, contre 30,3 millions d'euros, soit 37% du chiffre d'affaires au titre du premier semestre de l'exercice précédent. Le maintien d'un taux de marge opérationnelle élevé à plus de 30% est la conséquence d'une maîtrise des coûts directs dans un contexte d'activité moindre sur le premier semestre 2013/2014.

La diminution de la marge opérationnelle en valeur s'explique principalement par les éléments suivants :

- l'exploitation d'un nombre limité de films à fort potentiel international, ces derniers étant concentrés sur le 2<sup>ème</sup> semestre de l'exercice et plus particulièrement sur le dernier trimestre,
- une activité salles France réduite,
- un faible nombre d'ouverture de fenêtres de diffusion TV.

L'activité Ventes Internationales dont le chiffre d'affaires représente plus de la moitié du chiffre d'affaires semestriel du Groupe ainsi que l'activité Séries TV (augmentation du chiffre d'affaires de plus de 100%) sont les principaux contributeurs à la marge opérationnelle du semestre.

Les frais généraux augmentent sur la période et s'établissent à 17,5 millions d'euros pour le semestre clos le 30 septembre 2013. Cette variation est principalement liée aux effets des variations de périmètre (acquisition en date du 28 février 2013 des sociétés Blue Event, Blue Advertainment, Digital Factory et création des sociétés EC Films USA et EuropaCorp La Joliette) et à l'impact du plan d'attribution d'actions gratuites voté par le Conseil d'administration du 22 mai 2013.

Le résultat opérationnel consolidé s'établit à 3,6 millions d'euros, contre 18,5 millions d'euros pour le premier semestre de l'exercice précédent, soit une diminution de 14,9 millions d'euros.

Le résultat financier du semestre s'élève à (1,2) million d'euros, contre 0,3 million d'euros au 30 septembre 2012.

Avec un effet impôt de (0,8) million d'euros, le résultat semestriel net, part du groupe, s'élève à 0,9 million d'euros contre un bénéfice de 12 millions d'euros enregistré sur le premier semestre de l'exercice précédent.

Les cash flows générés par l'exploitation sur le semestre s'établissent à 8 millions d'euros contre 56,8 millions d'euros au cours du premier semestre de l'exercice précédent. Cette variation s'explique essentiellement par un faible niveau d'activité sur le 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice et par des encaissements export significatifs sur l'exercice précédent (royalties US sur *Colombiana* et *Taken* et encaissement MG export sur *Taken 2* et *Lock Out*).

## 2. Activités

### 2.1 Ventes Internationales

Les Ventes Internationales du semestre s'élèvent à 34,6 millions d'euros, soit 52% du chiffre d'affaires, contre 46,8 millions d'euros sur le premier semestre de l'exercice 2012/2013 (soit 57% du chiffre d'affaires du semestre précédent). Les Ventes Internationales du premier semestre clos le 30 septembre 2013 intègrent principalement les revenus liés à la poursuite des livraisons du film *Malavita* ainsi que les royalties perçues sur les films du catalogue tels que *Taken 2*, *Colombiana* et *Taken*.

Le dernier décompte reçu est en date du 31 juillet 2013. Une avance sur royalties a été versée à la Société par le distributeur américain du film *Taken 2*, Twentieth Century Fox, le 1<sup>er</sup> octobre 2013. Cette avance, définitivement acquise et non remboursable, a été comptabilisée à 100% en chiffre d'affaires dans les comptes consolidés du Groupe au 30 septembre 2013.

### 2.2 Distribution Salles France

Le chiffre d'affaires lié à l'activité Salles France s'élève à 1,6 million d'euros, contre 1,8 million d'euros sur le premier semestre de l'exercice précédent.

Au cours du premier semestre, les films distribués en salles ont été les suivants :

- *Les Petits Princes*, un film de Vianney Lebasque, sorti en salles le 26 juin 2013 : environ 80 000 entrées en France ;
- *Pour une femme*, un film de Diane Kurys, sorti en salles le 3 juillet 2013 : environ 200 000 entrées en France ;
- *Les Invincibles*, un film de Frédéric Berthe, sorti le 18 septembre 2013 : environ 150 000 entrées en France à date.

Le Groupe prévoit une activité Salles France plus soutenue sur le second semestre, avec la sortie en salles de huit films :

- *Malavita*, un film de Luc Besson avec Robert de Niro, Michelle Pfeiffer et Tommy Lee Jones, sorti le 23 octobre 2013 : près de 1 million d'entrées en France le 25 novembre 2013 ;
- *La Marche*, un film de Nabil Ben Yadir avec Jamel Debbouze, Olivier Gourmet et Tewfik Jallab, sorti le 27 novembre 2013 ;
- *Angélique*, un film d'Ariel Zeitoun avec Nora Arnezeder et Gérard Lanvin, le 18 décembre 2013 ;
- *Jamais le Premier Soir*, un film de Mélissa Drigeard avec Alexandra Lamy, Mélanie Doutey et Julie Ferrier, le 1<sup>er</sup> janvier 2014 ;
- *Le Jeu de la Vérité*, un film de François Desagnat avec Vanessa Demouy et Philippe Lellouche, le 29 janvier 2014 ;
- *Jack et la Mécanique du cœur*, un film de Mathias Malzieu et Stéphane Berla avec Mathias Malzieu, Olivia Ruiz et Grand Corps Malade, le 5 février 2014 ;
- *Brick Mansions*, un film de Camille Delamarre avec Paul Walker et David Belle, dont la sortie en France est prévue en février 2014 ;
- *3 Days To Kill*, un film de McG avec Kevin Costner et Amber Heard, dont la sortie en France est prévue en mars 2014.

### 2.3 Diffusion Vidéo France

Le chiffre d'affaires lié à l'activité Vidéo et VOD France s'élève à 4 millions d'euros, soit 6% du chiffre d'affaires total de la période, contre 5,3 millions d'euros au cours du premier semestre de l'exercice 2012/2013.

Le semestre a été marqué par la sortie en vidéo de 5 titres : *L'Homme qui rit*, *Un Prince (presque) charmant*, *Intersections*, *Möbius* et *20 ans d'écart*.

La part de la VOD représente un tiers de cette activité.

## 2.4 Ventes de droits télévisuels France

Le chiffre d'affaires lié aux droits télévisuels est constaté à l'ouverture de chaque fenêtre de diffusion d'un film. Sur le semestre, l'ouverture de ces fenêtres a généré un chiffre d'affaires de 8,9 millions d'euros contre 19 millions d'euros au cours du premier semestre de l'exercice 2012/2013. Ce chiffre d'affaires représente 13% du total des revenus. Le premier semestre a été marqué par un très faible nombre d'ouverture de fenêtres de diffusion en comparaison avec le premier semestre de l'exercice précédent.

## 2.5 Séries TV

L'activité Séries TV a généré au cours du premier semestre 2013/2014 un chiffre d'affaires de 12,1 millions d'euros, soit 18% des revenus du premier semestre de l'exercice, contre 5,6 millions d'euros sur le premier semestre de l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires constaté sur le premier semestre de l'exercice 2013/2014 correspond principalement à la vente de la saison 2 de *XIII* à M6, à l'unitaire *C'est pas de l'amour* diffusé sur France 2 et aux livraisons à TF1 des premiers épisodes de la saison 2 de *No Limit*.

L'activité du second semestre sera principalement marquée par la livraison à TF1 des derniers épisodes de la saison 2 de *No Limit*, par le début de l'exploitation de la série *Taxi Brooklyn* (12\*45 minutes) et par l'exploitation de la série *Le Passager* (6\*52 minutes).

## 2.6 Événementiel

L'activité Événementiel, acquise durant l'exercice précédent suite au regroupement des activités synergiques du Groupe, génère un chiffre d'affaires sur le premier semestre 2013/2014 de 1,4 million d'euros et correspond essentiellement aux événements organisés durant cette période au sein de la Cité du Cinéma.

A date, le carnet de commandes permet de conforter la probabilité raisonnable d'atteinte des objectifs du plan d'affaires pour l'exercice clos le 31 mars 2014.

## 2.7 Autres activités

Le poste « Autres activités » totalise un chiffre d'affaires de 3,7 millions d'euros au titre du premier semestre de l'exercice contre 2,6 millions d'euros sur le premier semestre 2012/2013. Il est principalement constitué des recettes générées par les contrats de partenariats et de licences ainsi que par l'exploitation Musique. Ce poste inclut également les recettes liées aux coproductions signées par le Groupe.

## 2.8 Soutien

Le chiffre d'affaires lié aux fonds de soutien générés par les activités de Production (y compris télévisuelle), de Distribution Salles et de Diffusion Vidéo est stable à 0,8 million d'euros contre 0,9 million d'euros au cours du premier semestre de l'exercice 2012/2013.

## 3. Coûts des ventes

Le poste « coûts des ventes » (charges d'exploitation hors frais de structure) s'élève à (45,8) millions d'euros, contre (51,8) millions d'euros au titre du premier semestre de l'exercice 2012/2013.

La variation à la baisse de ce poste est en lien direct avec la baisse d'activité constatée sur la période.

Au 30 septembre 2013, les amortissements des actifs pèsent pour 29 millions d'euros (soit 63% du coût des ventes), les coûts de distribution et de marketing s'établissent à 7,9 millions d'euros (soit 17% du coût des ventes) et les reversements aux ayants-droit, à 8,9 millions d'euros (soit 20% du coût des ventes).

#### **4. Résultat Financier**

Le résultat financier du semestre s'élève à (1,2) million d'euros, contre 0,3 million d'euros au 30 septembre 2012 et est notamment affecté par l'évolution défavorable du cours du dollar sur la période. Les autres éléments constitutifs du résultat financier sont l'impact de l'actualisation des dettes sur titres Sofica EuropaCorp et EuropaCorp Télévision ainsi que la valorisation au cours de clôture des instruments de couverture de change.

Etant précisé que le résultat financier au 30/09/2012 avait été affecté par la constatation d'un produit financier lié à l'actualisation de la dette sur titre EuropaCorp Television.

#### **5. Investissements réalisés**

Durant ce premier semestre, le Groupe a investi 45,4 millions d'euros dans la production de films et séries télévisées, contre 43,9 millions d'euros au cours du premier semestre 2012/2013.

Les investissements du semestre ont principalement porté sur la poursuite de productions qui alimenteront à la fois le line-up de l'exercice en cours et également celui de l'exercice suivant.

Le Groupe confirme sa stratégie de développement de son line-up de productions à vocation internationale avec notamment plusieurs projets en développement à fort potentiel commercial et dont les budgets devraient être significatifs.

Par ailleurs, les flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement ont globalement augmenté de 18% par rapport au semestre précédent du fait des investissements réalisés dans le premier EuropaCorp Cinémas situé sur la plateforme aéroportuaire de Roissy, inauguré en octobre 2013.

#### **6. Structure financière**

Le 28 mai 2013, la Société a signé avec plusieurs établissements bancaires une lettre de mandat par laquelle chaque établissement concerné confirme à la Société son accord pour participer à un crédit syndiqué, en remplacement du crédit existant, d'une durée de 4 ans et d'un montant de 105 millions d'euros, en faveur d'EuropaCorp.

La nouvelle convention de crédit a été signée le 24 juin 2013 et le funding est intervenu le 1er juillet 2013.

#### **7. Evénements importants intervenus depuis la clôture**

Le 16 octobre 2013 a eu lieu l'inauguration du premier multiplexe EuropaCorp Cinémas situé à Aéroville, sur la plateforme aéroportuaire de Roissy.

Le Groupe souligne l'impact potentiel sur le résultat du Groupe au 31/03/2014 de l'article 9 du projet de loi de finance 2014 voté en première lecture à l'Assemblée Nationale et rejeté par le Sénat le 25 novembre 2013 (cf note 5.4 des annexes).

#### **8. Perspectives**

Le début du deuxième semestre de l'exercice 2013/2014 a été marqué par la sortie de *Malavita*. Le film a réalisé à date près de 1 million d'entrées en France et totalise à ce jour plus de 35 millions de dollars de recettes au box-office américain.

Outre *Malavita*, le line-up du second semestre de l'exercice sera beaucoup plus dense que celui du premier semestre avec de nombreuses sorties (cf ci-dessus, section 2.2).

Concernant les séries TV, le deuxième semestre sera marqué par une activité soutenue, avec notamment la livraison à TF1 des derniers épisodes de la saison 2 de *No Limit*, les débuts de l'exploitation de la série *Taxi Brooklyn* et l'exploitation de la série *Le Passager*.

## **B – ETATS FINANCIERS CONSOLIDES CONDENSES SEMESTRIELS AU 30 SEPTEMBRE 2013**

### ***EN CONFORMITE AVEC LES NORMES IFRS***

#### **Compte de résultat consolidé**

	30 septembre		Exercice clos le
	2013	2012	31 mars 2013
(montants en milliers d'euros, sauf nombre d'actions et données par action)			
Chiffre d'affaires	66 984	82 091	185 812
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>66 984</b>	<b>82 091</b>	<b>185 812</b>
Coûts des ventes	(45 824)	(51 802)	(129 713)
<b>Marge opérationnelle</b>	<b>21 160</b>	<b>30 289</b>	<b>56 099</b>
Frais de structure	(17 522)	(11 753)	(26 110)
Autres produits et charges opérationnels	(12)	(13)	295
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>3 625</b>	<b>18 523</b>	<b>30 284</b>
Produits des placements Financiers / (Coût de l'endettement financier)	(320)	(164)	(290)
Autres produits et charges financiers	(925)	467	271
<b>Résultat financier</b>	<b>(1 245)</b>	<b>303</b>	<b>(19)</b>
<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>2 380</b>	<b>18 826</b>	<b>30 266</b>
Impôt sur les résultats	(830)	(5 896)	(9 379)
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>	<b>1 550</b>	<b>12 930</b>	<b>20 887</b>
Quote part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	(640)	(913)	(1 307)
<b>Résultat net</b>	<b>910</b>	<b>12 017</b>	<b>19 579</b>
<b>Résultat net - Part des minoritaires</b>	<b>(22)</b>	<b>0</b>	<b>(15)</b>
<b>Résultat net - Part du Groupe</b>	<b>932</b>	<b>12 017</b>	<b>19 594</b>
Résultat net par action de base	0,03	0,59	0,93
Résultat net dilué par action	0,03	0,59	0,93

#### **Etat du résultat global**

	30/09/2013	30/09/2012
<b>Résultat Net</b>	<b>910</b>	<b>12 017</b>
<i>Produits ou charges constatés directement en Capitaux Propres</i>		
- Différences de conversion	41	
- Actifs disponibles à la vente		
- Couverture de flux de trésorerie		
- Réévaluation d'actifs		
- Ecart actuariels		
- QP dans les autres éléments du résultat des entreprises liées		
- Impôt sur les éléments directement reconnus en capitaux propres		
<b>Total du résultat net global reconnu en Capitaux Propres</b>	<b>41</b>	<b>0</b>
<b>Total du résultat global pour la période</b>	<b>951</b>	<b>12 017</b>

<i>Ventilation du résultat global pour la période</i>	30/09/2013	30/09/2012
Actionnaires de l'entité	973	12 017
Intérêts Minoritaires	(22)	0
<b>Total du résultat global pour la période</b>	<b>951</b>	<b>12 017</b>

Les éléments du résultat net global reconnus en capitaux propres ci-dessus sont appelés à un reclassement ultérieur en résultat net.

## Bilan consolidé

(montants en milliers d'euros)

	30 septembre 2013			31 mars 2013
ACTIF	Brut	Amortissements/Provisions	Net	Net
<b>Actifs Non Courants</b>				
Ecarts d'acquisition	32 010	(2 149)	29 861	29 861
Immobilisations incorporelles	1 204 703	(1 058 572)	146 131	130 505
Immobilisations corporelles	40 792	(17 398)	23 394	13 014
Autres actifs financiers	4 196	(65)	4 131	4 772
Titres mis en équivalence	2 365		2 365	3 005
Impôts différés actifs	14 778		14 778	15 792
Autres actifs non courants	2 893		2 893	1 041
<b>Total de l'actif non courant</b>	<b>1 301 738</b>	<b>(1 078 184)</b>	<b>223 554</b>	<b>197 991</b>
<b>Actif courant :</b>				
Stocks	1 183	(598)	585	553
Clients et comptes rattachés	74 595	(4 016)	70 579	69 883
Autres créances	56 267	(901)	55 365	38 923
Autres actifs courants	10 925		10 925	11 669
Trésorerie et équivalents de trésorerie	92 672		92 672	75 666
<b>Total de l'actif courant</b>	<b>235 642</b>	<b>(5 515)</b>	<b>230 126</b>	<b>196 696</b>
<b>Total de l'actif</b>			<b>453 680</b>	<b>394 686</b>
			<b>30 sept</b>	<b>31 mars</b>
			<b>2013</b>	<b>2013</b>
<b>PASSIF</b>				
<b>Capitaux propres - part du groupe</b>				
Capital souscrit			9 967	9 967
Réserves et résultats accumulés			140 621	141 569
Total des capitaux propres - part du groupe			<b>150 588</b>	<b>151 536</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>			<b>65</b>	<b>87</b>
<b>Passif non courant :</b>				
Provisions pour retraites et assimilés			624	609
Impôts différés passifs			11 789	11 977
Emprunts et dettes financières à plus d'un an			2 860	3 371
Dépôts et cautionnements reçus			614	614
Dettes sur acquisition de titres - part à plus d'un an			7 524	11 623
Autres passifs non courants			8 134	9 747
<b>Total du passif non courant</b>			<b>31 545</b>	<b>37 941</b>
<b>Passif courant :</b>				
Emprunts et dettes financières à moins d'un an			169 843	103 427
Provisions pour risques et charges			2 380	3 428
Fournisseurs et comptes rattachés			37 464	40 231
Dettes sur acquisition de titres			3 907	961
Autres dettes			26 805	30 499
Autres passifs courants			31 083	26 577
<b>Total du passif courant</b>			<b>271 482</b>	<b>205 122</b>
<b>Total du passif</b>			<b>453 680</b>	<b>394 686</b>

## Tableau de variation des capitaux propres consolidés

<i>(montants en milliers d'euros, sauf nombre d'actions)</i>	nombre d'actions ordinaires	Capital	Prime d'émission	Réserves	Actions propres	Résultat net	Capitaux propres Part du Groupe	Intérêts Minoritaires	Total capitaux propres
<b>Solde au 31 mars 2012</b>	<b>20 310 828</b>	<b>6 906</b>	<b>69 928</b>	<b>25 619</b>	<b>(142)</b>	<b>93</b>	<b>102 404</b>	<b>(0)</b>	<b>102 404</b>
Affectation en réserves				93		(93)	0		0
Distribution dividendes							0		0
Païements fondés sur des actions							0		0
Variation nette des actions propres					(4)		(4)		(4)
Incidence des variations de périmètre				166			166	102	268
Réserve de conversion				(5)			(5)		(5)
Résultat net au 31/03/2013						19 594	19 594	(15)	19 579
<b>Total des produits et charges de la période</b>				(5)	0	19 594	19 589	(15)	19 575
Augmentations de capital	9 004 326	3 061	26 973				30 034		30 034
Frais liés à l'augmentation de capital			(654)				(654)		(654)
<b>Solde au 31 mars 2013</b>	<b>29 315 154</b>	<b>9 967</b>	<b>96 247</b>	<b>25 874</b>	<b>(145)</b>	<b>19 594</b>	<b>151 536</b>	<b>87</b>	<b>151 623</b>
Affectation du résultat en réserves				19 594		(19 594)	0		0
Transfert d'une partie de la prime d'émission en réserves			(41 000)	41 000			0		0
Distribution dividendes			(3 515)				(3 515)		(3 515)
Païements fondés sur des actions							0		0
Variation nette des actions propres et des actions gratuites				1 554	39		1 594		1 594
Incidence des variations de périmètre							0		0
Réserve de conversion				41			41		41
Résultat net au 30/09/2013						932	932	(22)	910
<b>Total des produits et charges de la période</b>				41	0	932	973	(22)	951
Augmentations de capital							0		0
<b>Solde au 30 septembre 2013</b>	<b>29 315 154</b>	<b>9 967</b>	<b>51 732</b>	<b>88 064</b>	<b>(106)</b>	<b>932</b>	<b>150 588</b>	<b>65</b>	<b>150 653</b>



## TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES IFRS

	30 septembre		Exercice clos 31 mars
	2013	2012	2013
<i>(montants en milliers d'euros)</i>			
<b>Opérations d'exploitation</b>			
Résultat net part du groupe	932	12 017	19 594
Résultat net part des minoritaires	(22)	0	(15)
Amortissements et provisions	29 402	43 991	94 889
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	656	(1 139)	(1 306)
Variation à la juste valeur de la dette sur titres	(226)	(936)	(818)
Plus values de cessions	6	(219)	(205)
Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence	640	913	1 307
Charges et produits calculés liés aux paiements en actions et assimilés	0	0	0
Autres	0	0	0
<b>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt</b>	<b>31 387</b>	<b>54 627</b>	<b>113 447</b>
(Produits des placements financiers) / Coût de l'endettement financier	320	164	290
(Produit) / Charge d'impôt	1 077	5 896	9 379
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt</b>	<b>32 785</b>	<b>60 687</b>	<b>123 116</b>
Variation du besoin en fonds de roulement :			
Stocks	(31)	(39)	(66)
Clients, comptes rattachés et autres créances	(11 640)	11 492	(8 856)
Charges constatées d'avance	142	(1 529)	(951)
Fournisseurs et autres dettes	(10 988)	8 840	16 886
Produits constatés d'avance	2 892	(23 156)	(43 858)
Impôts versés	(5 144)	487	487
<b>Flux nets de trésorerie générés par l'activité</b>	<b>8 016</b>	<b>56 782</b>	<b>86 758</b>
<b>Opérations d'investissement</b>			
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(45 434)	(43 904)	(77 195)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(11 018)	(1 698)	(4 364)
Produit de cessions des immobilisations corporelles ou incorporelles	5	729	928
Variation nette des immobilisations financières	1 287	(1 289)	(1 143)
Variation des dettes sur immobilisations	(529)	(1 066)	(2 603)
Variation des réserves des minoritaires	0	0	0
Incidence des variations de périmètre	0	0	112
<b>Flux nets liés aux opérations d'investissement</b>	<b>(55 689)</b>	<b>(47 228)</b>	<b>(84 265)</b>
<b>Opérations de financement</b>			
Dividendes versés	0	0	0
Augmentations (réductions) de capital	(0)	0	23 211
Frais liés aux augmentations de capital	0		(654)
Variation nette des emprunts et découverts bancaires	64 054	14 832	7 878
Variation nette des actions propres et des actions gratuites	1 594	66	(4)
Intérêts financiers versés	(1 007)	(602)	(1 301)
Intérêts financiers reçus et produits/charges nets de cession	39	32	53
<b>Flux nets de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>64 679</b>	<b>14 327</b>	<b>29 183</b>
<b>Variation globale de la trésorerie</b>	<b>17 006</b>	<b>23 881</b>	<b>31 676</b>
<b>Trésorerie d'ouverture</b>	<b>75 666</b>	<b>43 990</b>	<b>43 990</b>
<b>Trésorerie de clôture</b>	<b>92 672</b>	<b>67 871</b>	<b>75 666</b>
se décomposant en:			
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	<i>1 008</i>	<i>906</i>	<i>6 801</i>
<i>Disponibilités</i>	<i>91 664</i>	<i>66 966</i>	<i>68 865</i>

## NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

### NOTE 1 – LE GROUPE EUROPACORP

#### 1.1 Activité du Groupe

EuropaCorp, Société Anonyme régie par les dispositions de la loi française, et ses filiales, ont pour activité principale la production et la distribution d'œuvres cinématographiques.

#### 1.2 Variations du périmètre de consolidation

Les variations de périmètre intervenues entre le 1er avril 2013 et le 30 septembre 2013 concernent les sociétés suivantes :

##### 1.2.1 EuropaCorp Films USA, Inc

EuropaCorp Films USA est une société américaine constituée le 18 mars 2013 selon les lois de l'Etat de Californie, dont le siège social est situé 335-345 North Maple Drive à Beverly Hills (Californie). Cette société est détenue à 100% par EuropaCorp SA et son objet est d'assurer le développement de projets de films dès lors que le Groupe souhaite s'associer à des talents nord-américains (scénaristes, acteurs...).

Cette société a été consolidée selon la méthode de l'intégration globale à compter du 1er avril 2013.

##### 1.2.2 EuropaCorp La Joliette

Le 13 mai 2013, la société EuropaCorp a créé la société EuropaCorp La Joliette, société par actions simplifiée dont l'objet social est l'exploitation de complexes cinématographiques et de salles de cinéma.

Cette société, dont EuropaCorp SA détient 100% du capital, a été consolidée selon la méthode de l'intégration globale à compter du 13 mai 2013.

### NOTE 2 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

#### 2.1 Principes généraux

Les comptes consolidés intermédiaires condensés d'EuropaCorp arrêtés au 30 septembre 2013 sont établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne et applicable à cette date. Ils sont établis conformément à la norme IAS 34 "Information financière intermédiaire".

Ces états financiers ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour l'établissement des états financiers consolidés annuels et doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 mars 2013.

Les principes comptables retenus sont identiques à ceux détaillés dans les comptes consolidés publiés au 31 mars 2013 (se référer notamment à la Note 2 "Principes et méthodes comptables" de ces états financiers, page 243 et suivantes du Document de Référence), mis à part pour les nouvelles normes et interprétations applicables et détaillées dans le paragraphe ci-après.

Par ailleurs, s'agissant du plan d'attribution gratuite d'actions voté par le Conseil d'administration du 22 mai 2013 et dont le principe a été approuvé par l'Assemblée générale mixte du 28 septembre 2012, la comptabilisation de ce plan relève de la norme IFRS 2 « Paiements fondés sur des actions ». La date d'attribution correspond à la date à laquelle les bénéficiaires sont informés de la décision et des modalités d'octroi des actions gratuites. Pour les plans soumis à des conditions de performance, une estimation de leur atteinte est prise en compte pour déterminer le nombre d'actions gratuites attribuées. La juste valeur des services reçus en contrepartie de ces actions est évaluée, de manière définitive, par référence à la juste valeur desdites actions gratuites à la date de leur attribution. Les droits d'attribution d'actions gratuites sont évalués sur la base de la valeur de l'action à la date d'attribution diminuée des dividendes attendus pendant la période d'acquisition. La juste valeur totale ainsi déterminée est

reconnue de manière linéaire sur la période d'acquisition des droits. Ce montant est constaté en charges de personnel en contrepartie d'une augmentation des réserves consolidées.

Les états financiers consolidés condensés sont présentés en milliers d'euros sauf indication contraire.

Les comptes semestriels ont été revus par le Comité d'Audit en date du 26 novembre 2013 et ont été examinés et arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 28 novembre 2013.

## **2.2 Effet des normes, révisions de normes et interprétations IFRS publiées par l'IAS, adoptées par l'Union Européenne et applicables au groupe EuropaCorp à compter de l'exercice ouvert au 1er avril 2013**

**Normes, amendements de normes et interprétations adoptés par l'Union Européenne (d'application obligatoire) entrés en vigueur au 1er avril 2013 :**

- IAS 19 révisée « Avantages du personnel ». Les modifications apportées à la norme IAS 19 :
  - éliminent la possibilité de différer la comptabilisation de tout ou partie des écarts actuariels
  - modifient le mode de calcul de la composante financière, avec la suppression du rendement attendu des actifs de couverture, remplacé par le taux d'actualisation
  - imposent de comptabiliser immédiatement le coût des services passés non acquis en résultat
  - améliorent l'information fournie en annexes.

Ces modifications ne présentent pas d'impact significatif sur les comptes du Groupe au 30 septembre 2013.

La première application d'IAS19 révisée étant constitutive d'un changement de méthode tel que défini par IAS 8, il est nécessaire de retraiter les périodes antérieures présentées. Les impacts sur le passif et les capitaux propres ne sont pas significatifs sur les comptes du Groupe au 31 mars 2013.

- Amendements à IAS 1 : « Présentation des autres éléments du résultat global » qui requièrent notamment des sous-totaux distincts des éléments composant les « Autres éléments du résultat global » qui sont appelés à un reclassement ultérieur en « résultat net » et de ceux qui ne peuvent être recyclés en « résultat net ».

Par ailleurs, les normes suivantes sont entrées en application au 1<sup>er</sup> avril 2013 et n'ont pas d'impact significatif sur les comptes du Groupe :

- IFRS 13 « Evaluation de la juste valeur » (émis en mai 2011), applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 ;
- Amendement de l'IAS 12 « Impôts différés : recouvrement des actifs sous-jacents » (émis en décembre 2010), applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 ;
- Amendements de l'IFRS 7 « Informations à fournir - Compensation des actifs et passifs financiers » (émis en décembre 2011), applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 : cet amendement vise à améliorer l'information financière liée aux transferts d'actifs financiers et est applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2011 ;
- Amendement de l'IFRS 1 « Prêts publics » (émis en mars 2012), applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 ;
- Améliorations annuelles 2011 (émis en mai 2012), applicables aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013

**Normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB, approuvés par l'Union Européenne, mais qui ne sont pas encore entrés en vigueur dans l'Union Européenne au 30 septembre 2013 :**

- IAS 27 « Etats financiers individuels » (émis en mai 2011), applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 ;
- IAS 28 « Participation dans des entreprises associées et coentreprises » (émis en mai 2011), applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 ;

- IFRS 10 « Etats financiers consolidés » (émis en mai 2011), applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 ;
- IFRS 11 « Accords conjoints » (émis en mai 2011), applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 ;
- IFRS 12 « Informations à fournir sur les participations dans les autres entités » (émis en mai 2011), applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 ;
- Amendements de l'IAS 32 « Compensation des actifs et passifs financiers » (émis en décembre 2011), applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 ;

Le groupe EuropaCorp n'a pas opté pour une application anticipée de ces textes et n'anticipe pas d'impact significatif qui serait lié à leur application.

### **Normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB, qui ne sont pas encore entrés en vigueur, et que l'Union Européenne n'a pas encore approuvés**

L'IASB a publié les normes et amendements suivants avant le 30 septembre 2013, qui ne sont pas encore entrés en vigueur :

- IFRS 9 « Instruments financiers classification et évaluation des actifs financiers » (publiée en novembre 2009) ;
- IFRS 9 « Instruments financiers classification et évaluation des passifs financiers » (publiée en octobre 2010) ;
- Amendements de l'IFRS 9 et de l'IFRS 7 « Date d'entrée en vigueur et transition des informations à fournir obligatoires » (publiés en décembre 2011) ;
- Amendements des IFRS 10, 11 et 12 « Application en période transitoire » (publiés en juin 2012) ;
- Amendements d'IFRS 10, d'IFRS d'IAS 27 « Entités d'investissements » (publiés en juin 2012) ;

Le Groupe n'anticipe pas d'impact significatif sur ses comptes qui serait lié à l'application de ces nouveaux textes.

## **NOTE 3 – NOTES SUR LE BILAN CONSOLIDE**

### **3.1 Ecart d'acquisition**

En l'absence d'apparition d'indices de perte de valeur au cours du semestre, aucun test de dépréciation n'a été réalisé et aucune dépréciation des écarts d'acquisition n'est intervenue sur le premier semestre 2013/2014.

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>31.03.13</b>	Acquisitions	Dépréciations	<b>30.09.13</b>
Dog Productions	0			0
Intervista	0			0
Ydéo	0			0
Roissy Films	15 762			15 762
EuropaCorp Television (ex-Cipango)	11 984			11 984
Blue Event	951			951
Blue Advertainment	723			723
Digital Factory	442			442
<b>Total valeur nette</b>	<b>29 862</b>			<b>29 862</b>

Pour rappel, le 28 février 2013, dans le cadre de la réorganisation du Groupe, la société mère Front Line et la société Lambert Capital BV ont apporté au Groupe EuropaCorp 100% des titres composant le capital social de la société Blue Advertainment, elle-même détenant 95% de la société Blue Event et 100% de la société Digital Factory (activité de post-production). La transaction a été rémunérée en actions pour un montant de 6 832 K€, par émission de 1 705 127 actions nouvelles.

Au 30 septembre 2013, l'écart d'acquisition provisoire (affecté à l'UGT « Evénementiel ») constaté sur la société Blue Event comptabilisé au 31 mars 2013 n'a pas fait l'objet de modification.

A date, le carnet de commandes permet de conforter la probabilité raisonnable d'atteinte des objectifs du plan d'affaires pour l'exercice clos au 31 mars 2014.

De même, au 30 septembre 2013, les écarts d'acquisition provisoires (affecté à l'UGT « Production et distribution de films cinématographiques ») constatés sur la société Blue Advertainment (comprenant les activités de brand content et de post-production) comptabilisés au 31 mars 2013 n'ont pas fait l'objet de modification.

### 3.2 Immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	31.03.13	Mouvements de la période			30.09.13
		+	-	Autres <sup>(1)</sup>	
Films et droits audiovisuels	1 100 782	795		9 695	1 111 273
En-cours de production	34 242	42 512		(8 529)	68 225
Frais préliminaires	16 776	2 057		(1 166)	17 667
Autres	7 467	71			7 538
<b>Valeur brute</b>	<b>1 159 267</b>	<b>45 435</b>		<b>0</b>	<b>1 204 703</b>
Films et droits audiovisuels	(1 025 950)	(29 561)			(1 055 511)
Autres	(2 812)	(248)			(3 061)
<b>Amortissements, provisions</b>	<b>(1 028 762)</b>	<b>(29 810)</b>			<b>(1 058 572)</b>
<b>Valeur nette</b>	<b>130 505</b>	<b>15 625</b>		<b>0</b>	<b>146 131</b>

<sup>(1)</sup> Variations de périmètre, virements de poste à poste

Le montant des frais financiers immobilisés au cours de la période s'élève à 630 milliers d'euros.

L'augmentation de la valeur brute des films et droits audiovisuels sur la période est principalement liée à des investissements dans des productions en cours.

Les films et productions télévisuelles en « en-cours de production » au 30 septembre 2013 sont principalement *La mécanique du cœur*, *Lucy*, *Brick Mansions*, *Jamais le 1<sup>er</sup> soir* ainsi que les séries *Taxi* et *Le passager*.

Au 30 septembre 2013, la valeur nette comptable résiduelle des projets pour lesquels la première dépense a été activée depuis plus de 5 ans s'établit à 1 472 milliers d'euros.

### 3.3 Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	31.03.13	Mouvements de la période			30.09.13
		+	-	Autres <sup>(1)</sup>	
Installations, matériels techniques	8 676	503			9 179
Terrains, Constructions	16 459	257			16 716
Autres immobilisations corporelles	3 401	82	(12)	12	3 484
Immobilisations corporelles en cours	1 251	10 164			11 414
<b>Valeur brute</b>	<b>29 786</b>	<b>11 006</b>	<b>(12)</b>	<b>12</b>	<b>40 792</b>
Installations, matériels techniques	(4 978)	(376)			(5 354)
Terrains, Constructions	(8 825)	(174)			(8 998)
Autres immobilisations corporelles	(2 969)	(77)	1		(3 046)
Immobilisations corporelles en cours					
<b>Amortissements, provisions</b>	<b>(16 772)</b>	<b>(627)</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>(17 398)</b>
<b>Valeur nette</b>	<b>13 014</b>	<b>10 379</b>	<b>(11)</b>	<b>12</b>	<b>23 394</b>

<sup>(1)</sup> Variations de périmètre, virements de poste à poste

Les principales variations intervenues au 30/09/2013 sur les immobilisations corporelles s'expliquent principalement par l'aménagement du premier multiplexe EuropaCorp situé sur la plateforme aéroportuaire de Roissy qui a été inauguré au mois d'octobre 2013.

### 3.4 Autres actifs financiers

Les autres actifs financiers sont principalement constitués par des dépôts et cautionnements dont l'échéance est supérieure à un an et par des titres non consolidés (détenus par la Sofica EuropaCorp).

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>30.09.13</b>	<b>31.03.13</b>
Titres non consolidés	471	474
Avances et acomptes sur immobilisations financières	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0
Dépôts et cautionnements à échéance > 1 an	3 659	4 298
<b>Valeur nette</b>	<b>4 130</b>	<b>4 772</b>

Les dépôts et cautionnement dont l'échéance est supérieure à un an correspondent aux engagements pris par la société EuropaCorp Aéroville dans le cadre de la signature d'un bail pour l'exploitation d'un multiplexe situé sur le territoire de la plate-forme aéroportuaire de Roissy.

Ces dépôts et cautionnement se décomposent de la façon suivante :

- un dépôt de garantie de 375 000 euros, versé lors de la signature du bail fin juillet 2011.
- un gage espèce mis en place par la société EuropaCorp Aéroville au profit de l'établissement bancaire qui a constitué une garantie bancaire autonome à première demande de 1 500 000 euros, au profit du bailleur pour couvrir le paiement de loyers jusqu'à l'expiration d'un délai de 6 mois à compter de la fin du bail, cette garantie devant être renouvelée en fonction des modifications de loyers par le jeu de la clause d'indexation du loyer.

Ces dépôts et cautionnement comprennent également le dépôt de garantie versé au bailleur par EuropaCorp pour un montant de 1,6 M€ dans le cadre du contrat de bail commercial pour les locaux de la Cité du Cinéma.

### 3.5 Titres mis en équivalence

La variation de ce poste est la résultante des résultats déficitaires de la SCI Les Studios de Paris et de la Société d'exploitation des Studios de Paris au 30 septembre 2013. Il est rappelé qu'EuropaCorp détient une participation de 40% au capital de ces deux sociétés et qu'elle n'en détient pas le contrôle. Ces sociétés sont consolidées par la méthode de la mise en équivalence dans les comptes consolidés du Groupe.

### 3.6 Créances clients

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>30.09.13</b>	<b>31.03.13</b>
Clients et comptes rattachés - valeur nominale	74 595	73 923
Provision pour dépréciation des créances clients	(4 016)	(4 039)
<b>Valeur nette des créances clients</b>	<b>70 579</b>	<b>69 884</b>

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale déduction faite des provisions pour dépréciation des montants non recouvrables. Une estimation du montant des créances douteuses est effectuée lorsqu'il n'est plus probable que la totalité de la créance pourra être recouvrée. Les créances irrécouvrables sont constatées en pertes lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

Les créances à plus d'un an sont principalement détenues auprès de chaînes de télévision françaises.

Afin de maintenir les financements nécessaires à son activité, EuropaCorp affecte une partie de ces créances comme sûretés en garantie des crédits consentis par les établissements prêteurs. Les créances sont pour autant maintenues au bilan dans le poste clients, car seul le règlement est délégué aux banques.

### 3.7 Autres créances

#### Détail des créances par nature

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>30.09.13</b>	<b>31.03.13</b>
Avances et acomptes versés sur commandes	4 458	3 069
Fonds de soutien & COSIP	12 931	13 781
Créances fiscales et sociales	11 590	7 595
Autres créances	27 287	15 598
<b>Valeur brute</b>	<b>56 267</b>	<b>40 043</b>
Provisions pour dépréciation	(901)	(1 120)
<b>Valeur nette</b>	<b>55 365</b>	<b>38 923</b>

La créance sur le CNC se décompose au 30 septembre 2013 en 6,6 millions d'euros de fonds de soutien « producteur », 4,2 millions d'euros de fonds de soutien « distributeur », 1,9 millions d'euros de fonds de soutien éditeur « vidéo » et 0,2 million d'euros de COSIP (Compte de Soutien à l'Industrie des Programmes Audiovisuels).

Les autres créances se composent principalement des créances détenues auprès de tiers coproducteurs. La variation à la hausse s'explique principalement par les différentes coproductions lancées sur la période.

L'ensemble de ces créances a une échéance inférieure à un an.

### 3.8 Capitaux propres

#### 3.8.1 Composition du capital

Le capital se décompose en 29 315 154 actions intégralement libérées, d'une valeur nominale de 0,34 euro, soit un capital de 9 967 152,36 euros.

L'objectif de la direction générale du groupe EuropaCorp est de maintenir un niveau de capitaux propres consolidés permettant :

- de conserver un ratio endettement net / capitaux propres raisonnable,
- dans la mesure du possible, de distribuer un dividende régulier aux actionnaires.

Ce niveau peut toutefois varier, en particulier si des investissements présentant un intérêt stratégique fort pour le Groupe se présentent.

#### 3.8.2 Dividendes

L'Assemblée générale des actionnaires s'est prononcée le 26 septembre 2013 en faveur d'une mise en distribution d'un montant de 3,5 millions d'euros correspondant à une distribution par action de 0,12 euro.

#### 3.8.3 Attribution d'actions gratuites

L'Assemblée générale mixte du 28 septembre 2012 a autorisé le Conseil d'administration à procéder à des attributions gratuites d'actions au bénéfice des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux de la société.

Le Conseil d'administration du 22 mai 2013 a décidé de procéder à l'attribution gratuite d'un nombre maximum de 2 475 283 actions à l'ensemble du personnel salarié de la Société et de ses filiales françaises et à son Directeur général. S'agissant de la répartition des attributions entre les mandataires sociaux et les salariés, le plan prévoit l'attribution de 273 783 actions aux salariés et le solde au Directeur général.

Le Conseil d'administration a, par ailleurs, décidé de fixer la période d'acquisition à 2 ans (cette période courant à compter de la présente décision) avec comme unique condition d'acquisition, la présence sur une période de deux

ans, à compter de la date d'attribution. Au-delà de la période d'acquisition court une période de conservation de 2 ans.

Enfin, le Conseil d'administration précise que lesdites actions ne seront effectivement et définitivement acquises par les bénéficiaires qu'à l'expiration de la période d'acquisition et que cette opération se fera par l'attribution soit d'actions nouvelles, à émettre dans le cadre d'une ou plusieurs augmentations de capital, soit d'actions existantes, provenant de rachats effectués par la Société dans le cadre de son programme de rachat d'actions.

Conformément à la norme IFRS 2 « Paiements en actions », les actions gratuites sont évaluées à leur juste valeur à la date d'octroi. Ces droits d'attribution d'actions gratuites sont évalués sur la base de la valeur de l'action à la date d'attribution diminuée des dividendes attendus pendant la période d'acquisition. La juste valeur totale ainsi déterminée est reconnue de manière linéaire sur la période d'acquisition des droits. Ce montant est constaté en charges de personnel en contrepartie d'une augmentation des réserves consolidées.

Le montant global de la juste valeur totale des services reçus en contrepartie de l'attribution des actions gratuites est évaluée au 30 septembre 2013 à 8 661 K€. La charge comptabilisée au 30 septembre 2013 au titre de ce plan d'attribution d'actions gratuites et en application de la norme IFRS 2 s'élève à 1 554 K€. Il est rappelé que ce flux ne correspond pas à un décaissement effectif.

Une contribution patronale pour un montant de 2 733 K€ a par ailleurs été versée et intégralement comptabilisée en charges sur la période.

Le groupe précise que l'application de l'article 9 du projet de loi de finance 2014, voté en première lecture à l'Assemblée nationale et rejeté par le Sénat le 25 novembre 2013, pourrait induire une charge complémentaire opérationnelle de l'ordre de 4 millions d'euros sur ses comptes consolidés clos le 31 mars 2014, si le texte était finalement adopté.

### 3.9 Emprunts et dettes financières

Par endettement financier net, le Groupe entend l'ensemble des dettes financières, y compris instruments financiers passifs liés aux dettes et placements financiers, minoré de la trésorerie, des équivalents de trésorerie, et des instruments financiers liés.

L'endettement financier net de la société se présente comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>30.09.13</b>	<b>31.03.13</b>
Emprunt obligataire à plus d'un an	0	0
Autres emprunts et dettes assimilées > 1 an	224	610
<b>Total Emprunts à Echéance &gt; 1 an</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Emprunt obligataire à moins d'un an	0	0
Emprunt auprès établissement de crédit	17 636	15 375
Autres emprunts et dettes assimilées < 1 an	16	22
Crédit de production	91 006	41 988
Concours bancaires courants	63 821	49 417
Valeurs mobilières de placement	(1 008)	(6 801)
Disponibilités	(91 664)	(68 865)
<b>Endettement net</b>	<b>80 031</b>	<b>31 746</b>

L'augmentation de l'endettement financier net s'explique principalement par une plus grande utilisation des lignes de crédit compte tenu des productions en cours.

Le financement de la production des films est notamment réalisé par le biais de moyens de crédit que la société affecte spécifiquement aux films (lignes de crédits, découverts bancaires, autres...). Les coûts réels encourus au titre des financements spécifiques affectés aux productions en cours de la période sont incorporés au coût immobilisé des films.



Les montants d'endettement figurant au sein du tableau d'endettement financier net présenté ci-dessus correspondent aux soldes décompensés des divers comptes de trésorerie du Groupe. Ils ne comprennent pas les dettes sur engagements de rachat des parts de la SOFICA EuropaCorp et des intérêts minoritaires de la société EuropaCorp Télévision qui sont inscrites parmi les « Dettes sur acquisitions de titres ».

Les valeurs mobilières de placement détenues le cas échéant par le Groupe sont des SICAV ou FCP monétaires. Ces valeurs cherchent une rentabilité proche de l'ÉONIA. Elles sont principalement investies sur les marchés monétaires et de taux et sont mobilisables à très court terme. Elles ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur.

Au 30 septembre 2013, les valeurs mobilières de placement sont composées d'OPCVM monétaires.

Les soldes nets en devises sont en dollars américains (contre-valeur de 18 394 milliers d'euros) ou le cas échéant en devises nécessaires sur des films nécessitant des investissements en devises autres (livres sterling, pesos mexicains, dirhams marocains, ...).

Les ratios financiers à respecter dans le cadre des conventions de crédit sont présentés ci-dessous dans la partie relative au « *Risque de liquidité* ».

### **3.10 Dettes sur acquisitions de titres (courants et non courants)**

Les dettes sur acquisitions de titres se composent pour 10 410 milliers d'euros (dont 2 886 milliers d'euros en part courante) de la garantie de rachat émise par EuropaCorp auprès des actionnaires de la Sofica EuropaCorp. Le prix de rachat garanti pour une action s'élève à 850 euros, soit 85% de la valeur d'émission. Chaque garantie peut être mise en œuvre pendant une période de six mois au terme de la huitième année de détention.

La deuxième période autorisée pour les souscripteurs pour mettre en œuvre la garantie de rachat s'est terminée le 30 juin 2013 et concernait les actionnaires de la Sofica EuropaCorp ayant souscrit lors de la première augmentation de capital en 2004.

Elles incluent également pour 1 021 milliers d'euros, le montant de l'option de vente accordée aux minoritaires sur les 25% qu'ils détiennent dans le capital de la société EuropaCorp Television, dont 75% du capital a été acquis par EuropaCorp le 15 avril 2010. Ces montants correspondent aux valorisations réalisées en date du 30 septembre 2013.

Pour rappel, selon la norme IAS 32, l'engagement de rachat accordé aux minoritaires sur les 25% qu'ils détiennent dans le capital de la société EuropaCorp Television a été comptabilisé en dette et calculé, conformément au contrat d'acquisition, sur la base d'une moyenne de l'EBIT majoré du crédit d'impôt sur les années 2010 à 2013 (période de référence) grâce aux Business Plan transmis en 2010 par le management d'EuropaCorp Television.

Les décalages dans la mise en production de plusieurs projets ont impacté de manière significative les comptes de référence 2010, 2011 et 2012 servant de base au calcul du prix de rachat des 25% de capital non encore détenus par EuropaCorp. Ce décalage dans le temps des productions ne remet pas en cause, à ce jour, la valeur du goodwill mais impacte à la baisse, de façon mécanique, la valorisation de l'engagement de rachat des 25% non encore détenus.

Pour cette raison, compte tenu des informations disponibles à date et des décalages connus et constatés au cours des exercices 2010, 2011 et 2012, la société estime que la probabilité de n'avoir pas à s'acquitter de 100% de la dette valorisée au moment de l'acquisition des actions de la première tranche est forte.

Pour cette raison, la dette relative à cet engagement de rachat a été valorisée au 31/03/2013 à sa juste valeur actualisée (1 430 milliers d'euros) et l'impact de cette revalorisation a été constaté en résultat financier pour un montant de 1 767 milliers d'euros dans les comptes de l'exercice clos le 31/03/2013

Enfin, compte tenu des informations disponibles au 30/09/2013 relatives aux comptes de référence 2013 de la société EuropaCorp Television, la dette relative à cet engagement de rachat a été ajustée à sa juste valeur actualisée (1 021 milliers d'euros) et l'impact de cette revalorisation a été constaté en résultat financier sur la période pour un montant positif de 409 milliers d'euros.

### 3.11 Instruments financiers

Les besoins de trésorerie du Groupe sont couverts par ses flux de trésorerie d'exploitation, complétés par des autorisations de découverts, des mobilisations de contrats de vente et des crédits de productions spécialisés.

Le tableau ci-dessous présente une comparaison par catégorie des valeurs comptables et de juste valeur de tous les instruments financiers du Groupe :

	30/09/2013		Ventilation par catégorie d'instruments				
	Valeur nette comptable au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Titres de participation non consolidés							
Autres actifs financiers non courants	4 770	4 770			4 770		
Autres actifs financiers courants	2 157	2 157	12		2 145		
Instruments financiers dérivés actifs							
Trésorerie et équivalent de trésorerie	92 672	92 672	92 672				
<b>Actifs financiers</b>	<b>99 599</b>	<b>99 599</b>	<b>92 684</b>	<b>0</b>	<b>6 915</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Dettes financières à plus d'1 an	3 474	3 474			614	2 860	
Dettes financières à moins d'1 an	169 958	169 958	115			169 843	
Instruments financiers dérivés passifs							
<b>Passifs financiers</b>	<b>173 432</b>	<b>173 432</b>	<b>115</b>	<b>0</b>	<b>614</b>	<b>172 703</b>	<b>0</b>

  

	31/03/2013		Ventilation par catégorie d'instruments				
	Valeur nette comptable au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Titres de participation non consolidés							
Autres actifs financiers non courants	4 772	4 772			4 772		
Autres actifs financiers courants	3 448	3 448	62		3 386		
Instruments financiers dérivés actifs							
Trésorerie et équivalent de trésorerie	75 666	75 666	75 666				
<b>Actifs financiers</b>	<b>83 886</b>	<b>83 886</b>	<b>75 728</b>	<b>0</b>	<b>8 158</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Dettes financières à plus d'1 an	3 985	3 985			614	3 371	
Dettes financières à moins d'1 an	103 435	103 435	8			103 427	
Instruments financiers dérivés passifs		0					
<b>Passifs financiers</b>	<b>107 420</b>	<b>107 420</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>614</b>	<b>106 798</b>	<b>0</b>

Les actifs et passifs financiers sont déjà évalués à la juste valeur dans les comptes.

La version révisée de IFRS 7 – « Instruments financiers : Informations à fournir - Amélioration des informations à fournir sur les instruments financiers » concerne les actifs et passifs évalués à la juste valeur et requiert de classer les évaluations à la juste valeur en 3 niveaux :

- le niveau 1 comprend les évaluations basées sur des prix cotés sur un marché actif pour des actifs ou des passifs identiques;
- le niveau 2 comprend les évaluations basées sur des données observables sur le marché, non incluses dans le niveau 1 ;
- le niveau 3 comprend les évaluations basées sur des données non observables sur le marché.

Les instruments financiers utilisés par EuropaCorp sont tous de niveau 1.

Dans le cadre normal de l'activité, le Groupe est exposé à des risques de taux et de change susceptibles d'avoir un impact sur sa situation nette.

#### • Risque de taux d'intérêt :

L'exposition du Groupe au risque de taux d'intérêt porte essentiellement sur la quote-part utilisée par tirage des lignes de crédit renouvelables.

Les deux lignes de crédit renouvelables portent intérêts à des taux variables basés sur le taux d'intérêt fondé sur l'Euribor 1 semaine majoré de la marge bancaire.

L'échéancier des actifs et des passifs financiers au 30 septembre 2013 se présente de la façon suivante :

	30/09/2013	Echéancier		
		- de 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans
Actifs financiers à taux fixe				
Actifs financiers à taux variable	92 672	92 672		
Actifs financiers non exposés	6 927	2 157	4 770	
<b>Actifs financiers</b>	<b>99 599</b>	<b>94 829</b>	<b>4 770</b>	<b>0</b>
Passifs financiers à taux fixe				
Passif financiers à taux variable	172 703	172 703		
Passifs financiers non exposés	729	115	614	
<b>Passifs financiers</b>	<b>173 432</b>	<b>172 818</b>	<b>614</b>	<b>0</b>

Le suivi du risque de taux d'intérêt et de la sensibilité peut se résumer de la façon suivante au 30 septembre 2013 (hypothèse retenue : augmentation de 0,5 point des taux d'intérêt) :

	Taux fixe	Taux variable	Non exposé	TOTAL
Actifs financiers		92 672	6 927	<b>99 599</b>
Passifs financiers		172 703	729	<b>173 432</b>
<b>Position nette avant gestion</b>	<b>0</b>	<b>-80 031</b>	<b>6 198</b>	<b>-73 833</b>
"Couverture"		0		<b>0</b>
<b>Position nette après gestion</b>	<b>0</b>	<b>-80 031</b>	<b>6 198</b>	<b>-73 833</b>
Sensibilité		-400		<b>-400</b>

- *Risque de change :*

Le Groupe est exposé au risque de fluctuations des taux de change au titre des revenus générés en dehors de la zone euro. Ce risque porte également sur les coûts de production libellés en devises et se rapportant à la partie de certains films tournée en dehors de la zone euro. Lorsqu'une part importante des recettes générées sur les marchés internationaux est libellée en devises, des coûts de production significatifs peuvent être libellés dans les mêmes devises. Ainsi, le Groupe peut bénéficier d'une couverture naturelle, en fonction de l'importance respective de ces flux en sens inverse.

Le Groupe peut également avoir recours à divers instruments financiers pour assurer la couverture des risques de change pesant sur les flux de trésorerie, notamment en ce qui concerne les fluctuations du dollar US par rapport à l'euro. Ainsi lorsque la société s'engage à régler d'importantes dépenses en devises, elle peut signer ponctuellement des contrats de change à terme ou d'options de change avec des institutions financières.

Conformément à la norme IAS 39, le Groupe ayant choisi de ne pas appliquer la comptabilité de couverture, les variations de juste valeur des opérations d'achats et de ventes à terme en devises effectuées par EuropaCorp sont comptabilisées en résultat financier. La juste valeur de ces instruments, enregistrée à l'actif ou au passif du bilan consolidé en "Autres créances" ou "Autres dettes", est déterminée en fonction de leur valeur de marché valorisée au regard des taux de change de clôture.

Au 30 septembre 2013, la juste valeur des instruments de couverture de change s'élève à 6 761 milliers d'euros, traduisant un impact de valorisation de (103) milliers d'euros par rapport à la valeur de transaction, comme le précise le tableau suivant :

30/09/2013	Valeur débouclage	Echéancier			Valeur de marché	Ajustement à la juste valeur
		- de 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans		
Vente ferme EUR/USD	3 383	3 383			3 371	12
Achat ferme EUR/USD	3 505	3 505			3 390	-115
<b>Total</b>	<b>6 888</b>	<b>6 888</b>	<b>0</b>		<b>6 761</b>	<b>-103</b>

Au 31 mars 2013, la juste valeur des instruments de couverture de change s'élevait à 4 016 milliers d'euros et se décomposait comme suit :

31/03/2013	Valeur débouclage	Echéancier			Valeur de marché	Ajustement à la juste valeur
		- de 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans		
Vente ferme EUR/USD	103	103			111	-8
Achat ferme EUR/USD	3 843	3 843			3 905	62
<b>Total</b>	<b>3 946</b>	<b>3 946</b>	<b>0</b>		<b>4 016</b>	<b>54</b>

Ainsi, l'impact net de la variation de la juste valeur des instruments de couverture de change sur le résultat financier de la période s'élève à (157) milliers d'euros au 30 septembre 2013.

- Risque de liquidité :

Le risque de liquidité auquel est soumise la société EuropaCorp est inhérent à l'activité de production et de distribution d'œuvres cinématographiques. En effet, plusieurs mois séparent généralement les investissements requis par la production et la promotion d'un film d'une part et l'encaissement des recettes d'exploitation d'autre part. Ce décalage temporel peut rendre nécessaire le recours à des financements bancaires. Bien que la société EuropaCorp s'efforce de limiter son exposition financière le plus en amont possible par une politique de prévente des droits de distribution à l'international et des droits de diffusion télévisuelle des films qu'elle produit, la société EuropaCorp ne peut garantir qu'elle sera toujours en mesure de mettre en œuvre une telle politique, ni qu'elle l'exonérera de tout risque de liquidité.

Afin de faire face dans les meilleures conditions au décalage entre les investissements et l'encaissement des recettes d'exploitation des films, la société EuropaCorp disposait d'une ligne de crédit principale réutilisable lui permettant de mobiliser des créances liées à des contrats significatifs pour un montant maximum de 100 millions d'euros. Les tirages pouvant être effectués sur cette ligne de crédit étaient néanmoins conditionnés à l'éligibilité des créances et des films sous-jacents au regard de la convention de crédit.

La société EuropaCorp avait la possibilité de tirer sur cette ligne de crédit jusqu'au 17 septembre 2013, l'en-cours devant être remboursé le 17 décembre 2014 au plus tard.

Au titre de cette ligne de crédit, la société EuropaCorp devait respecter, à la date de chaque remise des états financiers sociaux et consolidés de la société EuropaCorp à l'agent des banques, les ratios financiers suivants :

- un ratio « EBITDA / résultat financier » supérieur ou égal à 10 ; ce ratio est réputé respecté si le Résultat Financier est positif ;
- un ratio « Endettement net / EBITDA » inférieur ou égal à 1,7 ;
- l'endettement net maximal est fonction du niveau de chiffre d'affaires du Groupe :
  - si le chiffre d'affaires consolidé est inférieur à 150 millions d'euros, l'endettement net est limité à 150 millions d'euros,
  - si le chiffre d'affaires consolidé est supérieur à 150 millions d'euros, l'endettement net maximal est fixé à une fois le chiffre d'affaire consolidé, avec un plafond à 250 millions d'euros.

Les modalités de calcul sont définies comme suit :

- EBITDA = résultat opérationnel augmenté des charges d'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles et des autres provisions sur actifs circulants ;
- Endettement net = emprunts et dettes financières – disponibilités et valeurs mobilières de placement.

A chaque clôture des comptes (semestrielle et annuelle), le Groupe EuropaCorp vérifie que les ratios financiers mentionnés ci-dessus sont bien respectés.

Par ailleurs, la société EuropaCorp avait pris l'engagement que le montant des sûretés affectées en garantie des crédits consentis soit supérieur à tout moment au montant de l'encours du crédit.

Le 28 mai 2013, la Société a signé avec plusieurs établissements bancaires une lettre de mandat par laquelle chaque établissement concerné confirme à la Société son accord pour participer à un crédit syndiqué, en remplacement du crédit existant, d'une durée de 4 ans et d'un montant de 105 millions d'euros, en faveur d'EuropaCorp.

La nouvelle convention de crédit a été signée le 24 juin 2013 et le funding est intervenu le 1er juillet 2013.

Au 30 septembre 2013, des tirages à hauteur de 65 636 milliers d'euros ont été réalisés sur cette ligne de crédit. Ces financements sont soumis au respect des ratios financiers dont le non respect entrainerait le remboursement anticipé de cette ligne de crédit.

Au titre de cette nouvelle ligne de crédit, la société EuropaCorp doit respecter, à la date de chaque remise des états financiers sociaux et consolidés de la société EuropaCorp à l'agent des banques, les ratios financiers suivants :

- un ratio « Endettement net / capitaux propres – part du Groupe » inférieur ou égal ou égal à 0,7 ;
- une marge opérationnelle positive (ajustée des éventuelles dépréciations d'actifs exceptionnelles pour un montant maximal de 3,0 millions d'euros) ;
- un endettement net inférieur ou égal à 165 millions d'euros ;

La nouvelle ligne de crédit syndiqué porte intérêt sur la base du taux Euribor 1 mois, majoré d'une marge bancaire de 3,25% maximum, étant précisé que celle-ci pourra être ajustée à la baisse jusqu'à 2,75%, à compter de la première date d'anniversaire suivant la date de signature de la convention de crédit, en fonction du niveau du ratio de gearing et dès lors que la marge opérationnelle est positive.

Par ailleurs, la Société a également recours à une ligne de crédit annexe de 15 millions d'euros dont le solde dû au 30 septembre 2013 s'élève à 15 millions d'euros. Cette ligne de crédit supplémentaire de 15 millions d'euros, renégociée et prorogée par avenant du 22 novembre 2012, à échéance du 19 décembre 2013, est assise sur la valorisation de certains films du catalogue de la Société réalisée annuellement par un expert indépendant. Des sûretés sont consenties aux prêteurs et consistent principalement à conférer à la banque prêteuse le nantissement de films de catalogue ainsi que la délégation des recettes desdits films sur tous supports et tous territoires.

La ligne de crédit bilatérale d'un montant de 15 millions d'euros porte intérêts sur la base du taux Euribor 1 semaine, majoré de la marge bancaire (3%).

• Risque de crédit :

Les créances les plus significatives concernent les activités Ventes Internationales et Ventes TV France. Concernant les ventes TV France, le risque de crédit est considéré comme faible compte tenu de la taille des diffuseurs, de l'historique et de la qualité des relations entretenues avec eux.

Concernant les ventes internationales, la politique du Groupe EuropaCorp consiste à choisir dans chaque pays où ses films sont distribués des partenaires de référence avec lesquels il a travaillé à plusieurs reprises dans le passé, tout en cherchant à diversifier ses partenaires potentiels, notamment par le biais de contacts réguliers avec les différents acteurs étrangers à l'occasion des marchés de films comme Cannes (Marché du Film), Los Angeles (American Film Market), ou Berlin (European Film Market) notamment.

Compte tenu du fait que le risque de crédit est considéré comme faible, le Groupe EuropaCorp n'a pas jugé opportun, à ce jour, d'avoir recours à une assurance crédit.

Le tableau ci-dessous présente le montant total de risque de crédit, ventilé par grandes catégories d'actif au 30 septembre 2013 :

	30/09/2013
Clients et comptes rattachés	70 579
Valeurs Mobilières de Placement	0
Autres créances soumises à risque de crédit	0
<b>Total</b>	<b>70 579</b>

- Risque sur actions :

La société EuropaCorp place généralement sa trésorerie disponible en produits monétaires en euros ou en produits sécurisés (certificats de dépôts, billets de trésorerie, comptes à terme...). Elle estime donc ne pas être exposée à un risque sur actions au 30 septembre 2013.

Par ailleurs, au 30 septembre 2013, la société EuropaCorp détient 26 446 de ses propres actions, valorisées à 106 milliers d'euros.

	Portefeuille d'actions tierces ou OPCVM actions	Portefeuille d'actions propres
Position à l'actif	Néant	106
Hors bilan	Néant	0
Position nette globale	Néant	106

### 3.12 Dettes fournisseurs et autres dettes courantes

#### Détail des autres dettes par nature

<i>(en milliers d'euros)</i>	30.09.13	31.03.13
<b>Fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>37 464</b>	<b>40 231</b>
<b>Dettes sur acquisition de titres</b>	<b>3 907</b>	<b>961</b>
Avances et acomptes reçus sur commandes	2 726	3 161
Dettes fiscales et sociales	14 452	18 066
Dividendes à verser	3 515	0
Dettes diverses	6 112	9 273
<b>Total autres dettes</b>	<b>26 805</b>	<b>30 500</b>
<b>Total dettes d'exploitation</b>	<b>68 176</b>	<b>71 692</b>

Les dettes diverses au 30 septembre 2013 sont principalement constituées de charges à payer composées de reversements dus aux ayants-droit et de coûts engagés sur des productions en cours.

Les dettes fiscales et sociales se composent essentiellement de TVA collectée et de charges à payer sur impôts et cotisations diverses.

L'ensemble des dettes courantes a une échéance à moins d'un an.

### 3.13 Autres actifs et autres passifs (non-courants et courants)

Les autres actifs courants consistent essentiellement en charges constatées d'avance, d'un montant de 8 141 milliers d'euros au 30 septembre 2013 au titre de charges engagées sur les productions non encore exploitées sur les médias concernés, ainsi qu'en dépôts et cautionnements à hauteur de 2 784 milliers d'euros dont un gage espèce mis en place par la société EuropaCorp Aéroville au profit de l'établissement bancaire qui a constitué une garantie bancaire autonome à première demande de 2 250 milliers d'euros, au profit du bailleur en vue de couvrir le versement d'une partie de l'indemnité d'immobilisation ainsi que l'ensemble des obligations du preneur de bail. Cette garantie court jusqu'à l'expiration d'un délai de 6 mois à compter de la date d'ouverture au public.

Les autres actifs non courant incluent, pour 1 041 milliers d'euros la part à plus d'un an des charges constatées d'avance et pour 1 852 milliers d'euros le montant des charges à répartir relatives aux commissions de renouvellement de la ligne de crédit principale (charge étalée sur la durée de la ligne de crédit principale).

Les autres passifs courants sont uniquement constitués de produits constatés d'avance, au titre de recettes facturées dont le fait générateur de la reconnaissance du chiffre d'affaires correspondant n'est pas avéré à la clôture de l'exercice. Les produits constatés d'avance sont classés en passifs non courants lorsque l'échéance de la prise en compte du chiffre d'affaires est supérieure à un an. La part à moins d'un an des produits constatés d'avance s'élève à 31 083 milliers d'euros.

Les produits constatés d'avance (courants et non courants) se décomposent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>30.09.13</b>	<b>31.03.13</b>
Etalement des droits TV	32 381	30 454
Ventes internationales non livrées	4 767	3 127
Subventions	1 825	1 963
Cessions de droits	0	0
Partenariats	0	130
Autres PCA	225	631
<b>Total Produits constatés d'avance</b>	<b>39 198</b>	<b>36 305</b>

Les autres passifs non courants incluent, pour 8 115 milliers d'euros, la part à plus d'un an des produits constatés d'avance.

## NOTE 4 – NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

### 4.1 Chiffre d'affaires

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 septembre		Exercice clos le 31 mars
	2013	2012	2013
• Production	59 703	75 516	153 754
• Distribution	1 972	1 836	17 511
• Vidéo	2 760	4 389	13 520
• Films publicitaires	0	0	0
• Edition	2	(5)	-32
• Marketing	6	226	312
• Divers	2 541	129	747
<b>Total</b>	<b>66 984</b>	<b>82 091</b>	<b>185 812</b>
Dont soutien financier généré (yc COSIP)	831	908	6 761
<b>Dont chiffre d'affaires généré à l'export</b>	<b>34 559</b>	<b>46 823</b>	<b>72 874</b>

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe EuropaCorp s'élève à 66 984 milliers d'euros au 30 septembre 2013 contre 82 091 milliers d'euros au 30 septembre 2012, soit une diminution de 18 %.

#### *Chiffre d'affaires « Production » :*

- Les ventes télévision France (dont VOD) atteignent 10,2 M€, en diminution par rapport au 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice 2012/2013 de 10,0 M€ en raison du faible nombre d'ouverture de fenêtres de diffusion intervenu sur la période ;
- Les ventes internationales représentent 34,6 M€ au 30 septembre 2013 et sont principalement constituées des livraisons étrangères du film *Malavita* ainsi que des royalties perçues sur les films de Catalogue (notamment *Taken 2*, *Taken* et *Colombiana*).

Le dernier décompte reçu est en date du 31 juillet 2013. Une avance sur royalties définitivement acquise et non remboursable a été versée à la Société par le distributeur américain du film *Taken 2*, Twentieth Century Fox, le 1<sup>er</sup> octobre 2013. Cette avance a été comptabilisée à 100% en chiffre d'affaires dans les comptes consolidés du Groupe au 30 septembre 2013.

- Le chiffre d'affaires lié aux ventes de téléfilms et de séries télévisuelles s'élève à 11,0 M€ au 30 septembre 2013 contre 5,5 M€ au 30 septembre 2012 et est principalement constitué des livraisons à TF1 des premiers épisodes de la saison 2 de *No Limit* ainsi que de la vente de la saison 2 de *XIII* à M6.
- Les recettes liées aux droits dérivés (partenariats, licences...) s'élèvent à 1,8 M€ au 30 septembre 2013 contre 1,1 M€ au 30 septembre 2012 ;
- Les autres éléments constitutifs du chiffre d'affaires « Production » sont les recettes coproducteurs (0,6 M€), le soutien financier « part producteur » (0,4 M€) et les subventions diverses (1,2 M€).

#### *Chiffre d'affaires « Distribution » :*

- Les entrées salles France génèrent 1,5 M€ de chiffre d'affaires, notamment grâce à la sortie sur la période des films *Les petits princes*, *Pour une femme* et *Les invincibles*.
- Les autres éléments constitutifs du chiffre d'affaires « Distribution » sont le soutien financier « part distributeur » (0,3 M€) et les recettes diverses pour 0,1 M€ (DOM / TOM, compagnies aériennes, échanges de marchandises).

#### *Chiffre d'affaires « Vidéo » :*

- L'activité vidéo (2,8 M€) a été principalement marquée par les sorties vidéo des titres *L'homme qui rit*, *Un prince presque charmant*, *Intersections*, *Möbius*, *20 ans d'écart*.



D'une façon générale, le Groupe rappelle que ses revenus sont liés au planning de sorties de ses films sous différents modes d'exploitation, dont le calendrier peut induire des variations significatives du chiffre d'affaires par canal d'un semestre à l'autre. Le chiffre d'affaires et les résultats réalisés au titre d'un semestre ne préjugent donc pas du chiffre d'affaires et des résultats annuels.

## 4.2 Marge opérationnelle

La marge opérationnelle du Groupe EuropaCorp s'élève à 21 160 milliers d'euros (soit 32 % du chiffre d'affaires) au 30 septembre 2013 contre 30 289 milliers d'euros (soit 37 % du chiffre d'affaires) au 30 septembre 2012.

La diminution en valeur de la marge opérationnelle s'explique principalement par les facteurs suivants :

- l'exploitation d'un nombre limité de films à fort potentiel international, ces derniers étant concentrés sur le 2<sup>ème</sup> semestre de l'exercice et plus particulièrement sur le dernier trimestre,
- une activité salles France réduite,
- un semestre marqué par un faible nombre d'ouverture de fenêtres de diffusion TV.

## 4.3 Frais de structure

Les frais de structure s'élèvent à 17 522 milliers d'euros au 30 septembre 2013, contre 11 753 milliers d'euros au 30 septembre 2012. Cette augmentation s'explique principalement par :

- les effets liés aux variations de périmètre (acquisition en date du 28 février 2013 des sociétés Blue Event, Blue Advertainment, Digital Factory et création des sociétés EC Films USA et EuropaCorp La Joliette),
- l'impact du plan d'attribution d'actions gratuites voté par le Conseil d'administration du 22 mai 2013 : versement sur la période de 2,7 M€ de cotisations sociales et prise en compte d'une charge de 1,6 M€ conformément à la norme IFRS 2 « paiements en actions » (cf paragraphe 3.8.3).

Il est à noter que le coût des loyers relatifs à la Cité du Cinéma est présenté net, dans les comptes consolidés du Groupe au 30/09/2013, de la refacturation de la quote-part de loyer supportée par la société Front Line afin de refléter la charge nette de loyer que supporte le groupe EuropaCorp.

## 4.4 Résultat financier

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 septembre	
	2013	2012
Résultat financier de l'endettement net	(320)	(164)
Autres produits et charges financiers	(925)	467
<b>Résultat financier</b>	<b>(1 245)</b>	<b>303</b>

Le résultat financier du semestre s'élève à (1,2) million d'euros, contre 0,3 million d'euros au 30 septembre 2012 et est notamment affecté par l'évolution défavorable du cours du dollar sur la période. Les autres éléments constitutifs du résultat financier sont l'impact de l'actualisation des dettes sur titres Sofica EuropaCorp et EuropaCorp Télévision ainsi que la valorisation au cours de clôture des instruments de couverture de change.

## 4.5 Impôt

### Ventilation de la charge d'impôt par nature

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 septembre	
	2013	2012
Impôt exigible	(4)	(7 796)
Impôt différé	(826)	1 900
<b>Total Produit / (Charge d'impôt)</b>	<b>(830)</b>	<b>(5 896)</b>

## NOTE 5 – AUTRES INFORMATIONS

### 5.1 Notes sur le tableau des flux de trésorerie

#### Flux de trésorerie générés par l'activité opérationnelle

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2013, le Groupe a généré un flux net de trésorerie de 8 016 milliers d'euros, en diminution de 48 766 milliers d'euros par rapport au 30 septembre 2012. Cette variation s'explique essentiellement par un faible niveau d'activité sur le 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice et par des encaissements export significatifs sur l'exercice précédent (royalties US sur *Colombiana* et *Taken 1* et encaissement MG export sur *Taken 2* et *Lock Out*).

La variation du besoin en fonds de roulement s'établit quant à elle à (19 625) milliers d'euros au premier semestre 2013 contre (4 393) milliers d'euros au premier semestre 2012.

#### Flux de trésorerie liés aux investissements

Au 30 septembre 2013, les flux nets de trésorerie liés aux investissements s'élèvent à (55 689) milliers d'euros contre (47 228) milliers d'euros au 30 septembre 2012.

L'augmentation de ces flux de trésorerie est la conséquence directe d'un niveau d'investissements soutenu sur le semestre.

#### Flux de trésorerie liés aux financements

Au 30 septembre 2013, les flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement s'élèvent à 64 679 milliers d'euros contre 14 327 milliers d'euros au 30 septembre 2012.

L'augmentation du niveau d'investissement constaté sur le semestre, en comparaison au premier semestre de l'exercice précédent, a pour conséquence une utilisation accrue des lignes de crédit qui se traduit par une augmentation de la dette correspondante.

### 5.2 Relations avec les entreprises liées

Le tableau ci-dessous résume les flux et soldes des opérations réalisées avec les entreprises liées.

<i>(en milliers d'euros)</i>	30.09.2013	31.03.2013
<b>Créances</b>		
Créances clients et autres créances d'exploitation	2 355	1 296
Comptes courants financiers débiteurs et autres créances financières courantes	-	-
<b>Dettes</b>		
Autres dettes financières non courantes	0	-
Dettes fournisseurs et autres dettes d'exploitation	669	3 218
Comptes courants financiers créditeurs	-	722
Chiffre d'affaires	37	0
Charges d'exploitation	(150)	(4 705)
Charges financières	-	(10)
Produits financiers	-	-

Dans le cadre de la constitution de la S.C.I. Les Studios de Paris et de la Société d'Exploitation des Studios de Paris dans lesquelles Front Line est impliquée en tant qu'associée et qui a en charge l'exploitation opérationnelle des studios détenus par la S.C.I. Les Studios de Paris, la société EuropaCorp a conclu avec les autres associés un pacte d'actionnaires régissant les modalités de leur participation au sein de ces sociétés. Le montant total de l'engagement de la Société ne pourra excéder 6 millions d'euros.

Apipoulai, filiale de Front Line à 100%, a facturé sur l'exercice 16 milliers d'euros à EuropaCorp, principalement au titre des recettes de coproduction lui revenant.

### 5.3 Engagements et passifs éventuels

L'analyse des engagements hors bilan du Groupe se détaille comme suit au 30 septembre 2013 (en milliers d'euros) :

<i>Engagements donnés en faveur de tiers</i> <i>(en milliers d'euros)</i>	<b>30.09.13</b>	<b>31.03. 13</b>
Engagements financiers sur loyers *	70 518	72 847
Engagements financiers sur investissements cinématographiques	10 248	4 175
<b>Total des engagements donnés</b>	<b>80 766</b>	<b>77 022</b>
<i>Engagements reçus en faveur d'EuropaCorp</i> <i>(en milliers d'euros)</i>		
Engagements reçus de clients		
- <i>Au titre de l'activité cinématographique</i>	32 903	34 332
- <i>Fonds de soutien audiovisuel</i>	2 912	2 939
Engagements financiers sur loyers **	29 422	47 231
<b>Total des engagements reçus</b>	<b>65 237</b>	<b>84 502</b>

\* relatif au bail conclu pour une durée de 12 ans et ayant démarré le 6 avril 2012 sur le tertiaire de la Cité du Cinéma.

\*\* relatif au bail de sous-location conclu avec Front Line pour une durée de 12 ans sur le tertiaire de la Cité du Cinéma

La société précise avoir été condamné en première instance par le Tribunal de Commerce de Paris, dans un litige l'opposant à un tiers coproducteur, à payer la somme de 1,5 M€. L'exécution provisoire a été prononcée à hauteur de 0,5 M€, à charge pour le tiers coproducteur de donner une garantie de remboursement de 50% de cette somme, soit 0,25 M€. Le Groupe a interjeté appel de ce jugement. Sur la base d'une *legal opinion* émise par le cabinet d'avocat en charge du dossier, une provision au titre de ce litige a été constatée dans les comptes au 31/03/2013 à hauteur du montant de la somme de l'exécution provisoire diminué de la garantie de remboursement que le coproducteur tiers a été condamné à constituer.

Cette provision a été maintenue au 30 septembre 2013 en l'absence d'éléments nouveaux.

Enfin, la Société indique avoir été condamnée, fin juin 2013 dans un contentieux l'opposant à un ancien salarié, à verser la somme de 0,2 M€ de dommages et intérêts en sus des montants légalement dus. Une provision pour un montant supérieur à cette condamnation avait été comptabilisée dans les comptes au 31/03/2011. La société a, par conséquent, ajusté le montant de la provision au 30 septembre 2013 pour l'aligner sur le jugement en première instance.

Il est à noter que la partie adverse a interjeté appel de cette décision.

### Procédures judiciaires

- *Taxi 2*

À la suite d'un accident mortel survenu le 16 août 1999 lors d'une cascade sur le tournage du film *Taxi 2*, trois procédures judiciaires ont été mises en œuvre :

Volet pénal : tous les représentants de la société EuropaCorp mis en cause ont bénéficié soit d'un non-lieu (à l'issue de l'instruction) soit d'une relaxe par le Tribunal correctionnel de Paris (pour Bernard Grenet, producteur exécutif et à ce titre délégué du Président de la société sur le film).

La Cour d'appel de Paris a confirmé, dans un arrêt du 29 juin 2009, la condamnation de Rémy Julienne, responsable de la société de cascades en charge de la scène litigieuse, à une peine de prison avec sursis pour homicide involontaire et diverses infractions au droit du travail.

Elle a également condamné EuropaCorp à une amende de 100 000 euros et à des dommages-intérêts, adoptant en cela une position inverse du Tribunal correctionnel qui avait exclu, dans son jugement du 11 septembre 2007, toute responsabilité de la société.

L'arrêt de la Cour d'appel condamnant EuropaCorp à une amende de 100 000 euros a été confirmé par la Cour de cassation sur le plan pénal mais invalidé sur le plan civil, le 11 mai 2010. Un second arrêt de la Cour d'appel de Paris, en date du 4 octobre 2011, a condamné Europacorp à verser 75 000 euros à la famille du cameraman décédé, mettant un terme définitif au volet pénal de ce dossier

Volet assurance : EuropaCorp a souscrit au titre du tournage du film *Taxi 2* plusieurs polices d'assurances couvrant notamment les risques d'interruption de tournage et garantissant la plupart des artistes (comédiens, réalisateurs) et des techniciens dans le cadre de couvertures individuelles accidents. A cet égard, plusieurs indemnités ont été versées à ce jour tant à EuropaCorp qu'aux ayants droit du technicien victime de l'accident mortel.

Dans le cadre d'une action judiciaire menée par un des assureurs de la société en remboursement des sommes payées par lui, la société de cascades de Monsieur Julienne (RJP) a mis en cause la société EuropaCorp. Dans un jugement du 8 janvier 2008, le Tribunal de Grande Instance de Paris a rejeté cette demande, jugeant la société RJP et son assureur seuls redevables de cet accident.

Ce jugement a fait l'objet d'un appel. La procédure est toujours en cours, devant le Pôle 2-5 de la Cour d'appel de Paris. Aucune demande n'est formée contre EuropaCorp. L'audience de plaidoirie est fixée au 2 juin 2014.

Volet Sécurité sociale : cet aspect de la procédure est en suspens à la date des comptes au 30 septembre 2013, dans l'attente de l'issue des procédures civile et pénale.

### Engagements liés à des baux

- *Plateaux de tournage*

Depuis août 2009, EuropaCorp est associée avec EuroMediaGroup, Quinta Communications et Front Line au sein de la SCI Les Studios de Paris, investisseur, par le biais d'un crédit-bail immobilier conclu avec un pool de sociétés de crédit-bail, dans un ensemble de 9 plateaux de tournage d'une surface de 600 à 2 200 mètres carrés chacun, sur le site de la Cité du Cinéma, vendu par EuropaCorp Studios. EuropaCorp est actionnaire à 40% de la SCI Les Studios de Paris, studios dont le coût de construction est de 30,2 millions d'euros hors taxes. L'engagement du Groupe est limité à un investissement d'un montant maximum de 6 millions d'euros. EuropaCorp a également consenti au profit du pool de banques prêteuses le nantissement des 300 000 parts sociales qu'elle détient dans le capital de la SCI en garantie des engagements de la SCI résultant du crédit-bail immobilier à hauteur de 18 000 000 euros. En outre, EuropaCorp a consenti, au profit du pool de banques prêteuses, un engagement d'inaliénabilité aux termes duquel elle s'engage à ne pas céder pendant la durée du crédit-bail, sans l'accord préalable du pool de banques

prêteuses, les parts sociales qu'elle détient dans la SCI Les Studios de Paris ainsi que celles qu'elle détient dans la société d'exploitation des plateaux de tournage détenus par ladite SCI.

EuropaCorp s'est associée avec les mêmes EuroMediaGroup, Quinta Communications et Front Line au sein de la Société d'exploitation des Studios de Paris, société gérée par EuroMediaGroup, pour exploiter les plateaux dès leur livraison. EuropaCorp détient 40% du capital de cette structure, au capital de 10 000 euros.

- *Contrat de bail commercial pour les locaux de la Cité du Cinéma*

Le 18 mai 2009, la Société a conclu avec EuropaCorp Studios, un contrat de bail commercial en l'état futur d'achèvement portant sur un ensemble de bureaux (comprenant également des espaces de projection et de réception, des locaux techniques et des places de stationnement) devant être construits sur le site de la Cité du Cinéma à Saint-Denis et livrés en 2012 (le « Contrat de bail »). Le Contrat de bail a été conclu pour une durée de douze ans à compter de la livraison des locaux loués et pour un loyer d'environ fixé à environ 6,4 millions d'euros par an et actualisé jusqu'à la prise d'effet du bail à concurrence de 85% sur l'indice BT01.

Le Contrat de bail a été transféré à la Nef Lumière, acquéreur desdits bureaux en qualité de bailleur à la livraison de ceux-ci, cette livraison étant intervenue le 6 avril 2012. Compte tenu de l'actualisation, le loyer annuel au 6 avril 2013 est de 6,9 millions d'euros, hors charges et hors parties communes.

Aux termes du Contrat de bail, la Société est expressément autorisée à sous-louer tout ou partie des locaux qu'elle prend en location.

- *Bail de sous-location conclu avec Front Line*

Le 15 mai 2009, la Société a conclu avec Front Line un accord de principe définissant les principaux termes et conditions d'un contrat de bail de sous-location à conclure et aux termes duquel Front Line s'engagerait à prendre en sous-location, avec faculté de sous-location, une partie des bureaux et des ateliers loués par EuropaCorp au titre du Contrat de Bail, pour la durée du Contrat de Bail et pour un loyer annuel d'environ 3,9 millions d'euros, hors charges et hors parties communes, calculé selon des tarifs au mètre carré identiques à ceux acquittés par EuropaCorp. Compte tenu de l'actualisation du loyer décrite dans le paragraphe qui précède, le sous-loyer annuel s'élève à 4,3 millions d'euros au 31 mars 2013, hors charges et hors parties communes.

Un contrat de bail de sous-location a été signé le 21 juin 2013 entre EuropaCorp et Front Line pour une durée de 12 ans fermes qui a débuté le 6 avril 2012 et se terminera le 5 avril 2024.

Suite à l'acquisition des sociétés Blue Advertainment, Blue Event et Digital Factory (dont les loyers étaient supportés par Front Line avant le 28 février 2013) un nouveau bail a été établi entre EuropaCorp et Front Line afin de modifier les surfaces sous-louées à Front Line. Ce nouveau bail prévoit que le sous-loyer annuel à facturer par EuropaCorp à Front Line s'élèvera à 2,6 millions d'euros, hors charges et hors parties communes.

Le montant du loyer à facturer à Front Line sur le 1<sup>er</sup> semestre 2013/2014 a été provisionné sur cette base dans les comptes consolidés du Groupe au 30 septembre 2013.

Il est rappelé que la décision de la Société de prendre à bail cet ensemble de bureaux a été prise en considération de l'engagement de principe de Front Line de lui sous-louer, aux mêmes conditions que celles dont bénéficie EuropaCorp, une importante partie des locaux dont elle n'aura pas l'utilité, à charge pour cette dernière de sous-louer à son tour les locaux qu'elle n'occupera pas, de sorte que la charge de loyer de la Société serait sensiblement équivalente à celle qu'elle supportait lorsqu'elle occupait les locaux situés rue du faubourg saint-honoré à Paris, tout en disposant de locaux d'une superficie supérieure.

Par conséquent, la neutralité financière de cette opération pour la Société repose sur la capacité de Front Line à s'acquitter des loyers relatifs aux surfaces qu'elle sous-louera. Au 30 septembre 2013, les contrats de sous-location conclus par Front Line avec des sous-locataires, pour les locaux non utilisés par EuropaCorp, couvrent une grande partie des surfaces restant à sa charge et qu'elle n'occupe pas.

Il est par ailleurs précisé, qu'en cas de résiliation anticipée du bail aux torts de la Société, le dépôt de garantie d'un montant de trois mois de loyers ainsi que le trimestre de loyers payé d'avance dont elle s'est acquitté seraient conservés par le bailleur et que l'indemnité maximale dont la Société serait redevable envers le bailleur serait limitée à 18 mois de loyers qui lui seraient remboursés en cas de relocation avant le terme des 18 mois, au prorata de la durée d'occupation du nouveau preneur.

EuropaCorp et Front Line disposent toutes deux de la faculté de sous-louer l'ensemble des surfaces, et ont engagé une recherche de sous-locataires.

Au total, le risque maximum supporté par la Société en cas de résiliation du bail à ses torts dans l'hypothèse, notamment, d'une défaillance de Front Line concernant le paiement de ses sous-loyers, s'élève à 24 mois de loyer, soit un montant de 13,8 millions d'euros.

- *Convention relative à l'exploitation événementielle de la nef centrale conclue avec La Nef Lumière*

Le 5 novembre 2012, la Société a formalisé avec la société La Nef Lumière, en présence des sociétés Front Line et Blue Event, une convention venant préciser, en application du Contrat de bail (décrit ci-dessus), les conditions d'exploitation événementielle de la nef centrale de la Cité du Cinéma par Blue Event.

La sous-location de la nef centrale par Front Line à Blue Event, formalisée dans un contrat spécifique, s'effectue sans marge.

- *Locaux d'EuropaCorp Television*

La société EuropaCorp Television occupait jusqu'en septembre 2012 des locaux de 303 m<sup>2</sup> situés 19 bis, boulevard Delessert, dans le XVI<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, dans le cadre d'un bail triennal dont la prise d'effet date du 25 février 2008. La société a engagé des démarches pour la sous-location de ces locaux afin de limiter le risque de double loyer entre cette date et le 24 février 2014.

Une convention de résiliation anticipée au bail a été signée en date du 17 juillet 2013 avec effet au 31 juillet 2013.

- *Locaux complémentaires d'EuropaCorp*

Enfin, la Société EuropaCorp a conclu le 23 avril 2008 un bail d'une durée de neuf ans avec faculté de résiliation triennale et prise d'effet au 15 mai 2008, concernant des locaux à usage de bureaux d'une superficie de 178 m<sup>2</sup> situés au 35-37 rue d'Artois dans le VIII<sup>ème</sup> arrondissement de Paris.

Compte tenu de la position du bailleur, la société a provisionné au 31 mars 2012 l'impact d'une interdiction de sous-location jusqu'à la prochaine échéance triennale en mai 2014.

- *Signature d'un bail pour l'exploitation d'un Multiplexe dans un centre commercial en construction sur le territoire de la plate-forme aéroportuaire de Roissy.*

La société EuropaCorp Aéroville, créée le 26 juillet 2011 et filiale à 100% de la société EuropaCorp, a signé avec la SCI Aéroville (groupe Unibail-Rodamco) un bail de 12 ans pour la location d'une surface d'environ 8 700 m<sup>2</sup> GLA destinée à l'exploitation d'un multiplexe de 12 salles et 2 400 fauteuils, dont l'inauguration a eu lieu en octobre 2013, dans un centre commercial dénommé Aéroville situé sur le territoire de la plate-forme aéroportuaire de Roissy, sur la commune de Tremblay-en-France.

Dans le cadre de l'accord signé entre les parties, EuropaCorp Aéroville s'est vu livrer en février 2013 une coque froide et a pris en charge les travaux complémentaires de gros œuvre et d'aménagement intérieur.

Le groupe UGC a sollicité et obtenu concomitamment au Groupe EuropaCorp les autorisations nécessaires pour l'ouverture d'un autre multiplexe à environ 6 kilomètres du projet Aéroville.

Un dépôt de garantie de 375 000 euros a été versé lors de la signature du bail.

EuropaCorp Aéroville ayant achevé les travaux d'aménagement et le cinéma étant désormais ouvert au public, l'éventuelle indemnité d'immobilisation d'un montant forfaitaire et irréductible de 7 000 000 euros qui aurait été due au Bailleur à défaut de ces événements n'a plus lieu d'être et n'est donc plus susceptible de s'appliquer.

Une garantie bancaire autonome à première demande de 2 250 000 euros a été constituée par un établissement bancaire au profit du bailleur en vue de couvrir le versement d'une partie de l'indemnité d'immobilisation ainsi que l'ensemble des obligations du preneur de bail. Cette garantie court jusqu'à l'expiration d'un délai de 6 mois à compter de la date d'ouverture au public. Un gage espèce du même montant a été mis en place par EuropaCorp Aéroville au profit de l'établissement bancaire.

Une seconde garantie bancaire autonome à première demande de 1 500 000 euros a été constituée par un établissement bancaire au profit du bailleur pour couvrir le paiement de loyers jusqu'à l'expiration d'un délai de 6 mois à compter de la fin du bail, cette garantie devant être renouvelée en fonction des modifications de loyers par le jeu de la clause d'indexation du loyer. Un gage espèce du même montant a été mis en place par EuropaCorp Aéroville au profit de l'établissement bancaire, ce gage espèce devant être réactualisé en fonction des impacts des clauses d'indexation du loyer.

#### Sofica Hoche Artois Images A l'aveugle

La Sofica Hoche Artois Images dotée d'un capital de 4 500 000 euros et fondée par la banque Neuflyze OBC a structurellement la possibilité de réserver 45% au maximum de ses investissements à la société EuropaCorp.

Dans ce contexte, un contrat d'association a été signé le 25 août 2011 entre la Sofica Hoche Artois Images et la société Europacorp prévoyant l'association de la Sofica à la production du film *A l'aveugle* à concurrence de 1 822 500 euros. L'intégralité de ce montant a été encaissée.

La société EuropaCorp dispose dès le 1<sup>er</sup> janvier 2013 d'une faculté de rachat de l'intégralité de ses droits à recettes en versant l'intégralité de l'apport initial de 1 822 500 euros majoré d'un droit additionnel correspondant à la moyenne mensuelle de l'Eonia majorée de 0.5% l'an calculé prorata temporis à partir de son versement effectif diminué des recettes effectivement encaissées.

#### **5.4 Evènements postérieurs à la clôture**

Le groupe précise que l'application de l'article 9 du projet de loi de finance 2014, voté en première lecture à l'Assemblée nationale et rejeté par le Sénat le 25 novembre 2013, pourrait avoir un potentiel impact à la baisse sur le résultat opérationnel de l'ordre de quatre millions d'euros sur ses comptes consolidés clos le 31 mars 2014, si le texte était finalement adopté. L'effet de cet article sur les rémunérations versées aux acteurs et aux réalisateurs des films n'a pas pu être estimé en l'absence de précisions suffisantes dans le projet de loi.

## NOTE 6 – SECTEURS OPERATIONNELS & PRESENTATION SECTORIELLE

### 6.1 Description de la norme

#### 6.1.1 Contexte Général

Dans le cadre de l'application de la norme IFRS 8, il est demandé au Groupe de fournir une information qui permette "aux utilisateurs de ses états financiers d'évaluer la nature et les effets financiers des activités dans lesquelles elle est engagée et les environnements économiques dans lesquels elle opère".

Le Groupe a par conséquent défini ses secteurs opérationnels répondant aux critères de la norme puis présenté, de manière distincte, une information financière sectorielle.

#### 6.1.2 Définition des secteurs opérationnels

Un secteur opérationnel est défini comme une composante de l'entreprise :

- qui s'engage dans des activités susceptibles de lui faire percevoir des produits et supporter des charges,
- dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel de l'entité afin de prendre des décisions quant aux ressources à affecter au secteur et d'évaluer ses performances,
- pour laquelle des informations financières distinctes sont disponibles.

Dès lors, compte tenu de l'approche retenue par IFRS 8, l'identification des secteurs est réalisée à partir du reporting interne.

### 6.2 Identification des secteurs opérationnels du Groupe EuropaCorp

Le suivi de la performance au sein du Groupe s'organise autour de ses activités et métiers.

Suite à l'acquisition du groupe Blue et compte-tenu de l'ouverture d'EuropaCorp Cinemas à Aéroville en octobre 2013, le Groupe EuropaCorp évolue désormais dans 5 domaines d'activité distincts qui constituent autant de « secteurs opérationnels » au regard des critères de la norme IFRS 8 et qui se détaillent comme suit :

- Production et Distribution de films cinématographiques :  
Ce secteur correspond à l'intégralité des moyens d'exploitation d'un film cinématographique à savoir : distribution salles, diffusion vidéo, ventes télévisuelles, ventes internationales, partenariats et licences, production exécutive, recettes de coproductions...
- Production et Distribution de téléfilms / séries télévisuelles :  
Ce secteur correspond à l'intégralité des moyens d'exploitation des téléfilms / séries télévisuelles et se décline au sein des filiales EuropaCorp Television (ex-Cipango), dont 75% du capital ont été acquis le 15 avril 2010 et EuropaCorp TV.  
La durée des cycles de production, les moyens de financement ainsi que les éléments constitutifs de la marge différent du secteur « production et distribution cinématographique », ce qui justifie l'existence d'un secteur opérationnel à part entière.
- Événementiel :  
Ce secteur correspond à l'intégralité des moyens d'exploitation événementielle au sein même de La Cité du Cinéma ou à l'extérieur de cette dernière et correspond à l'activité de la société Blue Event consolidée par intégration globale à compter du 28 février 2013 suite à l'augmentation de capital par apport en nature.
- Multiplexes :  
Ce secteur correspond à l'exploitation de salles de cinéma et correspond à l'activité des sociétés EuropaCorp Aéroville et EuropaCorp La Joliette.



- *Autres :*

Ce secteur regroupe l'ensemble des activités annexes non directement liées à l'exploitation de films cinématographiques ou télévisuels à savoir : édition littéraire, recettes de publicité, recettes éditoriales de musique, diverses recettes...

### 6.3 Détail de l'information financière par secteur opérationnel

La méthodologie d'évaluation et de présentation des éléments chiffrés pour chaque secteur opérationnel est conforme aux principes et méthodes comptables décrits pour l'établissement des comptes consolidés.

#### 6.3.1 Présentation du Bilan Consolidé par secteur opérationnel

30/09/2013	Production et Distribution de films cinématographiques	Production et Distribution de films / séries télévisuels	Événementiel	Multiplexes	Autres	Solde non affectés	Total
Ecart d'acquisition nets	16 926	11 984	951	0	0		29 861
Immobilisations incorporelles nettes	114 003	27 805	4 323	0	0		146 131
Immobilisations corporelles nettes	13 083	27	142	10 133	10		23 394
Autres actifs financiers nets	2 256	0	0	1 875	0		4 131
Titres mis en équivalence	6	0	0	0	2 359		2 365
Impôts différés actifs	13 764	988	0	0	26		14 778
Autres actifs non courants nets	1 852	1 041	0	0	0		2 893
<b>Total Actif Non Courant</b>	<b>161 889</b>	<b>41 846</b>	<b>5 416</b>	<b>12 008</b>	<b>2 395</b>		<b>223 554</b>
Stocks	585	0	0	0	0		585
Clients et comptes rattachés nets	49 166	14 764	1 458	5 093	98		70 579
Autres créances nettes	46 351	5 890	387	2 462	275		55 365
Autres actifs courants nets	8 208	179	38	2 500	1		10 925
Trésorerie et équivalents de trésorerie	80 924	10 747	0	1 001	0		92 672
<b>Total Actif Courant</b>	<b>185 234</b>	<b>31 579</b>	<b>1 882</b>	<b>11 057</b>	<b>374</b>		<b>230 126</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>347 123</b>	<b>73 426</b>	<b>7 298</b>	<b>23 064</b>	<b>2 769</b>	<b>0</b>	<b>453 680</b>
<i>Capitaux propres - part du groupe</i>						150 588	150 588
<i>Intérêts minoritaires</i>	0	0	65	0	0		65
Provisions pour retraites et assimilés	624	0	0	0	0		624
Impôts différés passifs	9 740	557	1 486	0	5		11 789
Emprunts et dettes financières à plus d'un an	2 860	0	0	0	0		2 860
Dépôts et cautionnements reçus	614	0	0	0	0		614
Dettes sur acquisition de titres - part à plus d'un an	7 524	0	0	0	0		7 524
Autres passifs non courants	6 552	1 582	0	0	0		8 134
<b>Total Passif Non Courant</b>	<b>27 914</b>	<b>2 139</b>	<b>1 486</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>31 545</b>
Emprunts et dettes financières à moins d'un an	131 379	36 235	55	2 161	13		169 843
Provisions pour risques et charges	2 230	60	0	0	90		2 380
Fournisseurs et comptes rattachés	31 108	2 408	795	2 346	807		37 464
Dettes sur acquisition de titres	3 907	0	0	0	0		3 907
Autres dettes	17 913	7 239	399	855	398		26 805
Autres passifs courants	23 805	7 278	0	0	0		31 083
<b>Total Passif Courant</b>	<b>210 342</b>	<b>53 220</b>	<b>1 250</b>	<b>5 362</b>	<b>1 308</b>	<b>0</b>	<b>271 482</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>238 256</b>	<b>55 359</b>	<b>2 801</b>	<b>5 362</b>	<b>1 313</b>	<b>150 588</b>	<b>453 680</b>
Investissements films et droits audiovisuels	17 959	27 475					45 434

31/03/2013	Production et Distribution de films cinématographiques	Production et Distribution de films / séries télévisuels	Événementiel	Multiplexes	Autres	Soldes non affectés	Total
Écarts d'acquisition nets	16 926	11 984	951	0	0		29 861
Immobilisations incorporelles nettes	116 928	7 485	4 536	1 557	0		130 505
Immobilisations corporelles nettes	12 893	26	90	0	5		13 014
Autres actifs financiers nets	647	0	0	4 125	0		4 772
Titres mis en équivalence	6	0	0	0	2 999		3 005
Impôts différés actifs	14 608	1 146	0	0	38		15 792
Autres actifs non courants nets	0	1 041	0	0	0		1 041
<b>Total Actif Non Courant</b>	<b>162 008</b>	<b>21 682</b>	<b>5 577</b>	<b>5 682</b>	<b>3 042</b>		<b>197 991</b>
Stocks	553	0	0	0	0		553
Clients et comptes rattachés nets	62 062	5 674	2 020	0	128		69 883
Autres créances nettes	32 754	4 961	635	181	392		38 923
Autres actifs courants nets	7 677	3 927	15	51	0		11 669
Trésorerie et équivalents de trésorerie	67 609	7 056	0	1 001	0		75 666
<b>Total Actif Courant</b>	<b>170 655</b>	<b>21 617</b>	<b>2 670</b>	<b>1 233</b>	<b>521</b>		<b>196 696</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>332 664</b>	<b>43 299</b>	<b>8 246</b>	<b>6 915</b>	<b>3 563</b>	<b>0</b>	<b>394 686</b>
<i>Capitaux propres- part du groupe</i>						151 536	151 536
<i>Intérêts minoritaires</i>	0	0	87	0	0		87
Provisions pour retraites et assimilés	609	0	0	0	0		609
Impôts différés passifs	9 857	557	1 558	0	6		11 977
Emprunts et dettes financières à plus d'un an	3 371	0	0	0	0		3 371
Dépôts et cautionnements reçus	614	0	0	0	0		614
Dettes sur acquisition de titres - part à plus d'un an	10 193	1 430	0	0	0		11 623
Autres passifs non courants	8 995	752	0	0	0		9 747
<b>Total Passif Non Courant</b>	<b>33 638</b>	<b>2 739</b>	<b>1 558</b>	<b>0</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>37 941</b>
Emprunts et dettes financières à moins d'un an	89 327	13 366	9	102	624		103 427
Provisions pour risques et charges	3 278	60	0	0	90		3 428
Fournisseurs et comptes rattachés	34 255	2 050	2 289	190	1 447		40 231
Dettes sur acquisition de titres	961	0	0	0	0		961
Autres dettes	26 292	2 792	753	4	659		30 499
Autres passifs courants	20 408	6 080	90	0	0		26 577
<b>Total Passif Courant</b>	<b>174 520</b>	<b>24 347</b>	<b>3 140</b>	<b>295</b>	<b>2 820</b>	<b>0</b>	<b>205 122</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>208 158</b>	<b>27 086</b>	<b>4 785</b>	<b>295</b>	<b>2 826</b>	<b>151 536</b>	<b>394 686</b>
Investissements films et droits audiovisuels	64 514	12 681					77 195

### 6.3.2 Présentation du Compte de Résultat consolidé par secteur opérationnel

30/09/2013	Production et Distribution de films cinématographiques	Production et Distribution de films / séries télévisuels	Événementiel	Multiplexes	Autres	Total
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>52 031</b>	<b>12 352</b>	<b>1 368</b>	<b>0</b>	<b>1 234</b>	<b>66 984</b>
Coûts des ventes	-35 400	-9 230	-1 177	0	-16	-45 824
<b>Marge Opérationnelle</b>	<b>16 630</b>	<b>3 121</b>	<b>191</b>	<b>0</b>	<b>1 218</b>	<b>21 160</b>
Frais Généraux	-15 338	-1 120	-513	-181	-370	-17 522
Autres Produits & charges op.	0	-12	0	0	0	-12
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>1 292</b>	<b>1 989</b>	<b>-322</b>	<b>-181</b>	<b>847</b>	<b>3 625</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-1 146</b>	<b>-105</b>	<b>0</b>	<b>7</b>	<b>-1</b>	<b>-1 245</b>
Impôts sur les résultats	-625	-119	71	0	-158	-830
Quote part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	0	0	0	0	-640	-640
Part des minoritaires	0	0	-22	0	0	-22
<b>Résultat net - Part du Groupe</b>	<b>-479</b>	<b>1 765</b>	<b>-228</b>	<b>-175</b>	<b>49</b>	<b>932</b>

30/09/2012	Production et Distribution de films cinématographiques	Production et Distribution de films / séries télévisuels	Événementiel	Multiplexes	Autres	Total
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>74 217</b>	<b>6 601</b>		<b>0</b>	<b>1 274</b>	<b>82 091</b>
Coût des ventes	-46 909	-4 852		0	-41	-51 802
<b>Marge Opérationnelle</b>	<b>27 308</b>	<b>1 749</b>		<b>0</b>	<b>1 232</b>	<b>30 289</b>
Frais Généraux	-10 350	-1 005		-51	-346	-11 753
Autres Produits & charges op.	17	-11		0	-19	-13
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>16 975</b>	<b>733</b>		<b>-51</b>	<b>867</b>	<b>18 523</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-1 338</b>	<b>1 640</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>303</b>
Impôts sur les résultats	-5 449	-298		0	-149	-5 896
Quote part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	0	0		0	-913	-913
Part des minoritaires	0	0		0	0	0
<b>Résultat net - Part du Groupe</b>	<b>10 188</b>	<b>2 075</b>		<b>-51</b>	<b>-194</b>	<b>12 017</b>

## **C - RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**Période du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre 2013**

**Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle**

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société EuropaCorp, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre 2013, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

### **1. Conclusion sur les comptes**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

### **2. Vérification spécifique**

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 28 novembre 2013

Les commissaires aux comptes

Ledouble SA

Agnès Piniot  
Associée

Deloitte et Associés

Pascale Chastaing-Doblin  
Associée

## **D – ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT**

J'atteste qu'à ma connaissance les comptes consolidés semestriels condensés sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière et du résultat d'EuropaCorp, ou de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice et de leur incidence sur les comptes consolidés semestriels condensés, des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice et des principales transactions entre les parties liées.

Fait à Saint-Denis, le 29 novembre 2013

Christophe Lambert  
Directeur Général